

Les **Echos** de l'Eco

echosdeleco.com

MAI 2022 - N°015 / GRATUIT, NE PEUT ÊTRE VENDU



CERTIFICATION



VENEZ DÉMONTRER VOTRE CONNAISSANCE
DU RÉFÉRENTIEL DE CONTRÔLE INTERNE
AVEC LE CERTIFICATE COSO

INSCRIVEZ-VOUS DÈS À PRÉSENT
PAR MAIL : 2016AGACI@GMAIL.COM
TÉL. : (+241) 77 07 18 56 / 77 42 99 55

Interview

Oulimata Sarr

Directrice de l'Onu Femmes pour
l'Afrique de l'Ouest et l'Afrique centrale



HeForShe ÉGALITÉ DES GENRES

HeForShe (« lui pour elle ») est une campagne de solidarité pour l'égalité des sexes lancée par l'Onu Femmes en 2014. Fondée sur l'idée que l'égalité des genres est une question qui touche tout le monde – socialement, économiquement et politiquement...

P.
4-8

Essentiels



MANSTRACT : en quoi la société Manstrict n'est-elle pas une société de consulting comme les autres ?

Fondée par deux associés experts, l'un en technologies de l'information et des télécommunications et le second en ressources humaines, la société Manstrict étend son domaine de compétences dans le numérique en passant par...

P.
10-11



SETRAG : des résultats à la hauteur de la dynamique engagée en 2021

La Société d'exploitation du Transgabonais affiche son bilan 2021 et s'engage dans 2022 avec sérénité.

P.
20-21



GREENPLY : société leader de fabrique de feuilles de placage de Nkok

Greenply, principale entreprise d'usine de feuilles de placage de Nkok. Créée en 1990 et cotée dans les deux institutions boursières principales d'Inde (BSE & NSE)...

P.
22



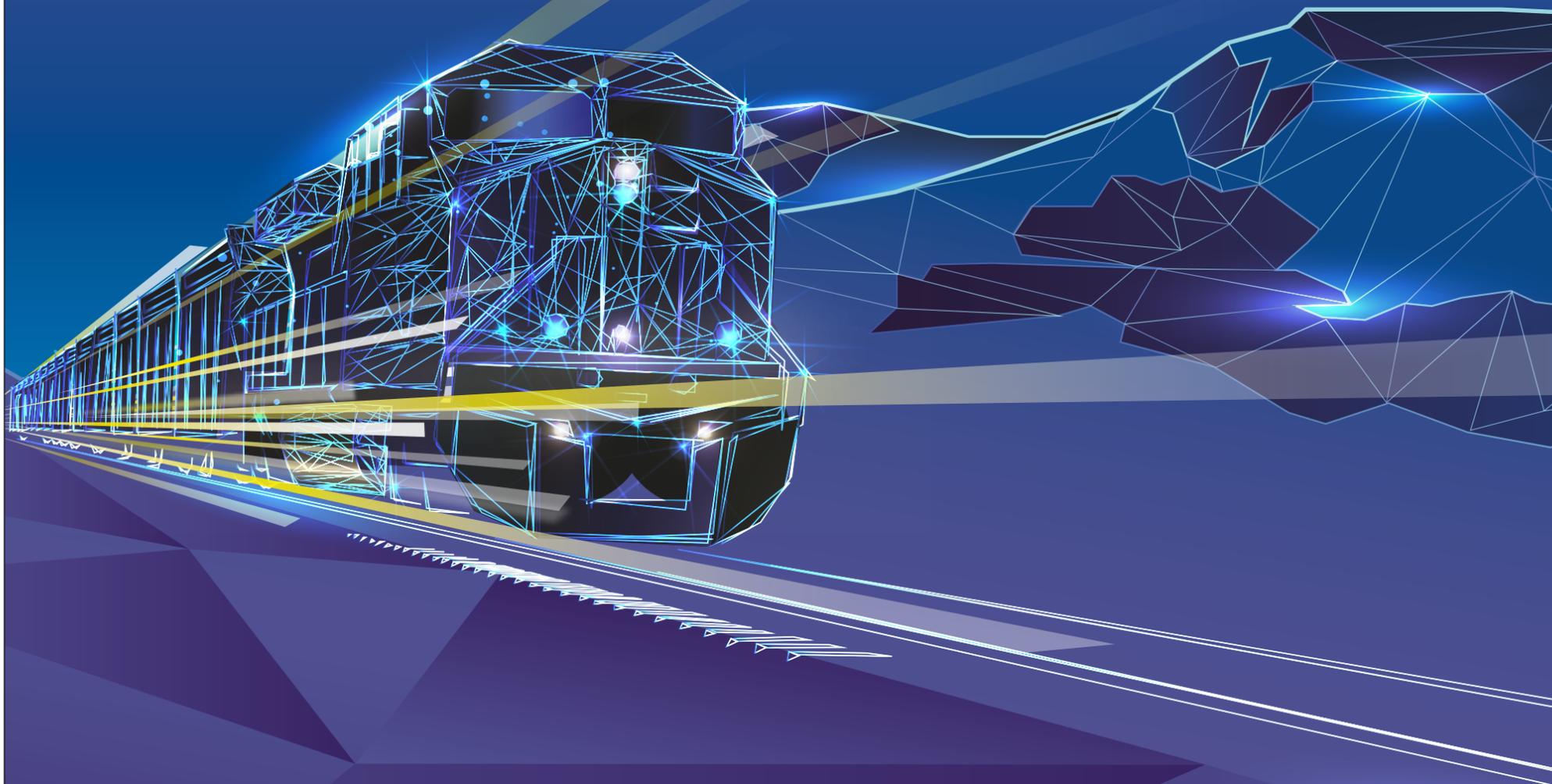
CONFIEZ À NOS STARTUPS
VOS PROJETS D'INNOVATION

☎ 074147103

✉ contact@sing.ga



Un chemin de fer de classe mondiale, pour soutenir le développement économique national.



Les gares du Transgabonais

Owendo Virié - Essassa - N'Toum - Andem
M'Bel - Oyan - Abanga - N'Djole - Alembe
Otoumbi - Bissouma - Ayem - Lope
Offoue - Booue - Ivindo - Mouyabi - Milole
Lastourville - Doume - Lifouta
Mbougou-Mbadouma - Moanda - Franceville



setrag.eramet.com



Édito

LIBERTÉ, ÉGALITÉ, FRATERNITÉ...

J'ose emprunter la célèbre devise républicaine française, non pour entrer en politique, mais pour évoquer le sujet de la parité, de l'équité, de la diversité de genre, de la pluralité, etc. En effet, pourquoi ne pas ajouter : liberté, égalité et fraternité ? Cette édition leur est particulièrement dédiée. Il ne s'agit pas pour moi d'intégrer un mouvement féministe parce que j'ai personnellement trouvé ma place dans la vie, dans ce monde. Cependant, l'industrie des médias, quelle qu'elle soit, a le pouvoir de façonner les perceptions culturelles et les attitudes envers les questions de genre, et je suis bien placée pour le savoir. C'est la raison pour laquelle je réserve une attention toute particulière à la fondation HeForShe créée en 2014 par l'Onu. Il s'agit, fondamentalement, d'encourager les hommes à s'attaquer par eux-mêmes aux injonctions et représentations dont ils sont les bénéficiaires et les victimes à la fois. Le processus de déconstruction du système patriarcal ne peut faire l'économie de l'implication et du soutien des hommes. En effet, la lutte pour l'Égalité doit venir des femmes ET des hommes. Je vous laisse découvrir les réponses aux questions de cette interview croisée des treize intervenant-e-s issu-e-s de la diplomatie et du monde des affaires. Je saisis cette occasion pour les remercier et les féliciter.



Pour autant, l'économie n'est pas en reste dans cette 15^e édition des Échos de l'Éco ! Je vous invite à découvrir les coulisses des avancées réalisées par cinq responsables (sur 20) des task-forces mises en place par le Gouvernement dans le cadre du Plan d'accélération de la transformation. Ils se sont eux aussi livrés à l'exercice d'interview sans concession. Par ailleurs, deux pages sont dédiées à un opérateur du numérique qui nous éclaire et nous précise l'importance d'en comprendre les rouages, une autre à Air France qui fait preuve de réactivité en rétablissant la rotation des sept vols par semaine. Mais je mets un accent particulier sur l'interview réalisée avec Christian Magni, DG de la Setrag, riche d'informations et que je tiens à remercier pour la confiance témoignée.

Personnellement, j'ai pris beaucoup de plaisir à développer ces sujets. Leur variété et leur intérêt respectifs ne peuvent que retenir l'attention.

Bonne lecture.

PS : Au fait ! Aux Échos de l'Éco, la parité est respectée : 3 femmes, 3 hommes

Anne-Marie Jobin

DIRECTRICE DE LA PUBLICATION JOURNALISTE

Anne-Marie Jobin
echosdeleco@gmail.com
(+241) 062 18 77 18

RESPONSABLE MULTIMÉDIA

Lylia Lunckwey

INFOGRAPHISTE & DIRECTEUR ARTISTIQUE

Donald Ella - Studio Pixel

ASSISTANTE DE DIRECTION

Jocelyne Mouckala
(+241) 066 06 94 98

RELECTURE & CORRECTION

Michaela Rubi

INFORMATIONS LÉGALES

Sté Échos de l'Éco
RCCM : GA-LBV-01-2022-B16-00001
Déclaration de constitution d'un organe de presse accordée le 05 février 2021
Ministère de la Communication
N°: AT_MC00001/2021

PUBLICITÉ ET MARKETING

Réseau de distribution : echosdeleco@gmail.com

IMPRESSION



Sommaire



AMBASSADRICES, AMBASSADEURS, RESPONSABLES D'INSTITUTION, CHEFS D'ENTREPRISE... ELLES ET ILS S'EXPRIMENT.

Égalité, parité, équité, diversité de genre, pluralité, partage des responsabilités, équilibre des sexes, mixité... Le lexique de la question femmes/hommes s'est considérablement enrichi au cours de ces dernières années, à mesure que la réflexion montait en maturité.

P.5

AIR FRANCE MULTIPLIE LES INITIATIVES POUR RÉUSSIR LA REPRISE

Depuis le 9 mars 2022, les autorités gabonaises ont levé toutes les mesures restrictives prises dans le cadre de la riposte contre la pandémie de covid-19. Aucune preuve de vaccination, aucun test PCR ou antigénique et aucune période de quarantaine ne sont exigés ni au départ ni à l'arrivée sur le territoire gabonais et ce indépendamment du statut vaccinal personnel.



P.9



AU PLUS PRÈS DES ÉQUIPES DES PROJETS DU PAT

Février 2020, les plus hautes autorités gabonaises créent 20 task-forces pour piloter le Plan d'accélération de la transformation (PAT) du pays d'ici 2023. Chacune de ces task-forces est gérée par un chef de projet en lien direct avec Yves Sylvain Moussavou...

P.11

SETRAG : HONNEUR AUX CHEMINOTES

La célébration de journée nationale de la femme à la Setrag a connu un engouement particulier avec l'organisation d'une « Journée de la cheminote en pagne » et d'un concours « Foulard attaché ». Un exercice célébré le long de la voie ferrée, lequel a suscité une liesse populaire auprès de la gent féminine en service dans cette entreprise.



P.15



TOTALENERGIES AU GABON ANNONCE LES LAURÉATS DE LA 3^e ÉDITION DU CHALLENGE STARTUPPER DE L'ANNÉE PAR TOTALENERGIES

Au terme de la sélection des lauréats du Challenge Startupper de l'année par un jury local d'experts, les gagnants de cette édition 2022 ont été distingués à l'occasion d'une cérémonie officielle de remise des prix organisée le 14 avril à Libreville.

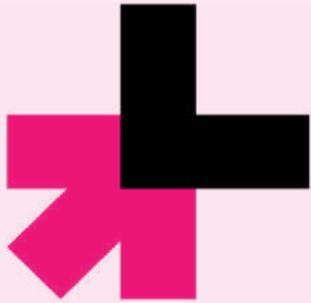
P.18

REPORTAGE

HeForShe : ÉGALITÉ DES GENRES

HeForShe (« lui pour elle ») est une campagne de solidarité pour l'égalité des sexes lancée par l'Onu Femmes en 2014. Fondé sur l'idée que l'égalité des genres est une question qui touche tout le monde – socialement, économiquement et politiquement –, ce mouvement cherche à impliquer activement les hommes et les garçons dans une dynamique initialement conçue comme « une lutte pour les femmes par des femmes » et qui, généralement, prend uniquement des mesures contre les inégalités rencontrées par les femmes et les filles.

Par Anne-Marie Jobin



HeForShe

UN Women Solidarity Movement
for Gender Equality

L'objectif de toucher un million de garçons et de messieurs en l'an 2015 n'a pas été atteint, mais aujourd'hui, la campagne HeForShe montre les progrès accomplis en faveur de son objectif. Elle met en évidence le travail réalisé par de nombreux partisans de la campagne HeForShe. Preuve que le genre masculin se soucie de la parité et rejette toute forme de discrimination envers les femmes.

Dès 2015, le groupe bancaire BNP Paribas considère le sujet comme enjeu stratégique du développement et s'engage dans le projet HeForShe. Un milliard de FCFA sont investis sur 3 ans, dédiés à l'appui aux femmes dans l'agriculture et le développement durable. Il s'agit de renforcer l'accès des femmes à la terre et aux ressources productives pour une agriculture résiliente au changement climatique. Cette même année, lors du forum économique mondial de Davos, l'Onu Femmes lance le mouvement HeForShe dans le but de promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes auprès des gouvernements, des entreprises et des universités.

Les présidents de l'Uruguay, du Japon et de la Finlande, les PDG de Tupperware ou d'Unilever, et enfin des écoles telles que Science Po Paris, par exemple, se sont engagés. Des mesures spécifiques ont été votées par certains pays, notamment l'interdiction de célébrer des mariages d'en-

fants, ce qui permet aux jeunes filles de poursuivre une scolarité. Un autre exemple, et pas des moindres : Bob Moritz, président de Pricewaterhouse Coopers International Limited, a quant à lui raconté comment son organisation est passée de 18% de représentation féminine dans l'équipe de direction mondiale à 47%, et ce entre janvier et décembre 2016.

Depuis, de nombreuses et importantes personnalités s'impliquent et prouvent leur engagement pour cette cause : le prince Harry, Matt Damon, Justin Trudeau, Russell Crowe, Pharrell Williams, Eddie Redmayne, Jared Leto, Logan Lerman, Matthew Lewis, Stephen Chbosky, Harry Styles, Tom Hiddleston, Mark Ruffalo, Derek Blasberg, David Tennant, Steve Carell, Jake McDorman, Stefan Löfven, Ben Barnes, Benedict Cumberbatch, Douglas Booth, Joseph Gordon-Levitt, ou encore Charles Gardier.

Est-il utile de rappeler que 1791 est l'année de la Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne ? Oui, malgré les progrès significatifs, mais trop récents dont bénéficient les femmes aujourd'hui, c'est nécessaire. Un long chemin reste à parcourir, y compris dans les pays où leurs droits semblent reconnus, mais où les structures de pouvoir, les représentations, les mentalités, les pratiques, témoignent de la vivacité et de la résistance du patriarcat. Les discriminations fondées sur des critères ethniques, d'apparence physique, de nationalité, de sexe, de handicap, d'âge ou de santé, sont autant de paramètres de défiance qui fragilisent l'égalité des genres. Il a fallu se référer à Angela Davis ou à Simone Veil, à Gisèle Halimi, Rosa Parks ou encore George Sand et tant d'autres femmes illustres ou non pour faire avancer et défendre les droits des femmes. Selon la Banque mondiale, ce sont les régions du Moyen-Orient, d'Afrique du Nord, d'une part, et d'Afrique subsaharienne, d'autre part, qui ont enregistré en 2021 les plus fortes améliorations de l'indice établi par rapport aux autres régions du monde.



●●● Ces messieurs ont signé la charte du « mouvement de solidarité pour l'égalité de genre » devant Madame Rose Christiane Ossouka Raponda, Premier ministre, et Madame Oulimata Sarr.

Le Gabon se distingue avec des réformes complètes de son code civil, de son code pénal et de son code du travail ainsi que la promulgation d'une loi sur l'élimination de la violence à l'égard des femmes. Ces modifications ont donné aux femmes les mêmes droits que les hommes pour choisir leur lieu de résidence, obtenir un emploi sans l'autorisation de leur conjoint, elles ont supprimé l'obligation pour les femmes d'obéir à leur époux et leur permettent d'être chef de famille au même titre que les hommes. Le Gabon a accordé aux épouses des droits égaux sur les biens immobiliers et une autorité administrative analogue à celles des hommes sur les biens pendant le mariage. Le pays a également adopté une législation protégeant les femmes contre la violence domestique. D'autres réformes ont permis aux femmes d'ouvrir un compte bancaire de la même manière que les hommes et ont interdit la discrimination fondée sur le sexe dans les services financiers. Ces évolutions qui ont fait passer la note attribuée au Gabon de 57,5 en 2020 à 82,5 dans l'étude « Les Femmes, l'Entreprise et le Droit 2022 » publiée par la Banque mondiale.

19 AVRIL 2022, LE GABON A LANCÉ SA CAMPAGNE NATIONALE « HEFOR-SHE » OU « LUI POUR ELLE ».

« Sur le terrain, nous avons besoin d'un engagement communautaire. Le cadre légal c'est bon, mais il est important de travailler sur les normes sociales. Nous tous rêvons d'un monde plus juste, car les sociétés les plus égalitaires sont les plus prospères », a déclaré Oulimata Sarr, directrice régionale Onu Femmes pour l'Afrique de l'ouest et l'Afrique centrale.

À cette occasion, plusieurs hommes se sont engagés dans ce combat. « Aujourd'hui, des hommes ont pris des engagements fermes, ont signé devant nous pour utiliser leur pouvoir de décision, leurs plateformes, afin d'amplifier les voix des femmes gabonaises, les protéger, les autonomiser », a-t-elle dit.

UNE COALITION ENTIÈRE DE TOUS LES ÉTATS

« Notre rêve, c'est d'avoir une coalition entière de tous les États engagés sur un agenda féministe d'autonomisation et d'égalité des sexes. Aujourd'hui, le Gabon est un pays de référence dans la sous-région et même sur le plan mondial. En engageant aujourd'hui le Gabon dans la campagne HeForShe, le président de la République réaf-

firme sa détermination sans failles à continuer d'œuvrer, avec la participation active de son peuple, pour que ce principe constitutionnel devienne une réalité irréversible et implacable », a déclaré Madame le Premier ministre du Gabon, Rose Christiane Ossouka Raponda.

« Il s'agit d'un enjeu majeur, un enjeu républicain qui invite les Gabonaises et les Gabonais à se tenir debout et dans l'unité afin d'œuvrer pour le bien-être de la collectivité, sans distinction aucune. L'engagement du président de la République en faveur de l'équité et l'égalité est irréversible. Ce combat, le chef de l'État ne doit pas le mener seul », a-t-elle soutenu, appelant à son tour les communautés à s'y engager ●

HeForShe - Le mouvement de solidarité pour l'égalité de genre

Les hommes détiennent des pouvoirs et des privilèges dans toutes les cultures du monde, mais ils restent largement absents de la conversation sur l'égalité de genre. À l'instar d'autres mouvements de défense des droits humains et de la justice sociale, l'égalité de genre requiert des actions et des alliances dans l'ensemble de la société.

Messieurs, quels que soient vos grades et qualités, êtes-vous prêts à vous inscrire, à vous engager en respectant cette profession de foi ?

Êtes-vous prêts à...

- Considérer les femmes comme vos égales ?
- Parler pour vous opposer au sexisme ?
- Dénoncer les injustices envers les femmes ?
- Couper court à toute blague sexiste ?
- Faire respecter l'égalité salariale et la parité dans votre entreprise ?
- Considérer les femmes comme exemples et sources d'inspiration ?
- Contribuer à la réussite des femmes qui vous entourent ?
- Voir l'égalité de genre comme une cause qui rassemble et non qui divise ?
- Écouter les femmes et faire en sorte qu'elles le soient aussi ?
- Interrompre ceux qui les interrompent ?
- Valoriser vos filles pour leur donner confiance en elles ?
- Éduquer vos fils au respect du consentement ?
- Vous remettre en question, identifier et corriger vos éventuels biais sexistes ?
- Remettre en question vos amis sur leurs agissements sexistes, même quand c'est difficile ?
- Partager la charge mentale dans votre famille ?

Si oui, inscrivez-vous...

<https://gabon-egalite.com/heforshe/>

ou scannez ce code barre



AMBASSADRICES, AMBASSADEURS, RESPONSABLES D'INSTITUTION, CHEFS D'ENTREPRISE... ELLES ET ILS S'EXPRIMENT...

Égalité, parité, équité, diversité de genre, pluralité, partage des responsabilités, équilibre des sexes, mixité... Le lexique de la question femmes/hommes s'est considérablement enrichi au cours de ces dernières années, à mesure que la réflexion montait en maturité. Mais si les éléments de langage sont aujourd'hui plus variés, deux d'entre eux occupent une place à part dans le discours sur le genre : « mixité » et « parité ». Les Échos de l'Éco remercient très chaleureusement les ambassadrices, les ambassadeurs, les responsables des hautes institutions, les directeurs généraux et autres personnalités de l'intérêt dont ils témoignent pour la défense de cette cause.

**INTERVIEW
CROISÉE ADRESSÉE
À MESDAMES LES
AMBASSADRICES DE
L'UNION EUROPÉENNE
ET DU LIBAN, À
MESSIEURS LES
AMBASSADEURS DE
FRANCE ET D'ÉGYPTE**

Questions communes

Malgré la pandémie, 23 pays ont amélioré leurs lois pour favoriser l'inclusion économique des femmes en 2021. Le Gabon occupe le 9^e rang sur 54 pays du continent, avec une note de 82,5 sur 100 sur le plan économique et juridique. Quelle place occupe la femme dans votre pays ? Quelle est votre appréciation du sujet vis-à-vis du Gabon ? Quelle comparaison êtes-vous en mesure de souligner ? En votre qualité d'ambassadeur, vous impliquez-vous à ce sujet dans votre pays d'accueil, le Gabon ? Si oui, à quel niveau ?



Madame Rosario Bento Pais,
ambassadrice
de l'Union
européenne

Je suis originaire du Portugal, mais en tant qu'ambassadeur de l'Union européenne, je représente 27 pays de l'UE. Je vais donc parler de la situation actuelle dans l'UE.

Bien que des inégalités subsistent, l'UE a réalisé des progrès importants en matière d'égalité hommes-femmes au cours des dernières décennies grâce à trois axes particuliers : la législation concernant l'égalité de traitement, l'intégration de la dimension de genre dans toutes les politiques ; l'adoption de mesures spécifiques en faveur de l'émancipation des femmes.

Parmi les tendances positives, on note une augmentation du nombre de femmes sur le marché du travail et des progrès en termes d'éducation et de formation.

La disparité entre les sexes demeure toutefois bien réelle et, sur le marché du travail, les femmes sont toujours surreprésentées dans les secteurs les moins rémunérés, et sous-représentées aux postes à responsabilités.

Selon Eurostat, 66,2 % des femmes de 20 à 64 ans occupaient un emploi en 2020 dans l'UE. Un taux en augmentation depuis près de dix ans (60,9 % en 2011). Mais il reste inférieur de plus

de 10 points à celui des hommes : en moyenne, 77,2 % d'entre eux avaient un emploi dans l'UE en 2020.

L'écart entre les taux d'emploi des femmes et des hommes est donc toujours considérable dans de nombreux pays. C'est à Malte que les inégalités entre les sexes sont les plus marquées en la matière, avec une différence de près de 20 points : seuls 67,8 % des femmes de 20 à 64 ans avaient un emploi en 2020 contre 85,6 % des hommes. À l'inverse, c'est en Lituanie, où 75,8 % des femmes travaillaient à cette période contre 77,5 % des hommes, que l'écart est le plus faible.

La stratégie 2020-2025 de l'UE pour l'égalité entre les hommes et les femmes répond à l'engagement pris par la Commission européenne de parvenir à une Union de l'égalité. Elle présente des objectifs et des actions visant à accomplir, d'ici à 2025, des progrès significatifs vers une Europe respectueuse de l'égalité entre les hommes et les femmes. Le but est de parvenir à une Union où les femmes et les hommes, les filles et les garçons, dans toute leur diversité, sont libres de suivre la voie qu'ils ont choisie dans la vie, ont les mêmes chances de mener une vie prospère, et peuvent participer à notre société européenne et la diriger en toute égalité.

Parmi les premiers résultats attendus de la stratégie figurent des mesures contraignantes en matière de transparence salariale, que la Commission a proposées le 4 mars 2021.

Je loue la vision du gouvernement gabonais qui multiplie les initiatives pour moderniser la société. C'est un excellent exemple en Afrique. Le président de la République a institué la décennie de la femme en 2015. Depuis, plusieurs lois ont été adoptées pour défendre les droits des femmes, en particulier les quotas d'accès des femmes et des jeunes aux élections politiques, la lutte contre le harcèlement sexuel en milieu professionnel, le programme d'égalité des chances, la pénalisation de la violence contre les femmes et, en janvier 2018, une révision de la Constitution sur le principe de la parité entre les hommes et les femmes. En septembre 2020, une « Stratégie de promotion des droits de la femme et de réduction des inégalités » a été présentée par la fondation Sylvia Bongo. Cette stratégie fait un bilan et des recommandations très précises sur les points à améliorer. L'égalité suppose le renforcement de la citoyenneté et la participation équilibrée de tous au travail, aux ressources économiques, à la connaissance, au pouvoir dans la vie publique. Nous savons qu'il est difficile de mêler des mondes traditionnellement cloisonnés, pourtant il faut persister dans la lutte contre les stéréotypes. Comme partout ailleurs, le Gabon a tout à gagner à garantir des droits égaux en matière de prise de décision, à mettre fin aux violences sexistes et à l'écart de rémunération entre les hommes et les femmes.



Madame Aline Younes,
ambassadrice
du Liban au
Gabon

Cent ans après la proclamation de l'État du Grand Liban, nous nous devons de saluer les sacrifices consentis et les actions accomplies par les pionnières en vue d'instaurer l'égalité des genres. À chacune d'entre elles, qui ont surmonté les défis, qui sont arrivées aux positions les plus élevées partout dans le monde, et qui ont jeté les bases des changements positifs actuels et à venir, nous rendons hommage.

Voici quelques dates qui ont marqué l'évolution du statut de la femme au Liban depuis 1920, au niveau du droit comme sur les plans culturel et social, politique et économique.

1953 : la femme libanaise obtient le droit de vote ; 1963 : pour la première fois, une femme entre au Parlement libanais ; 1969 : la magistrature accueille la première femme juge ; 1974 : la femme libanaise acquiert le droit de voyager sans l'autorisation de son mari ; 1996 : ratification par le Liban de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes ; 2002 : la Caisse nationale de sécurité sociale reconnaît à la femme assurée ayant des enfants à charge le droit de faire bénéficier ses enfants des allocations familiales ; 2018 : la ligne verte (hotline) est inaugurée pour recevoir les plaintes portées par la victime elle-même ou par tout autre témoin attestant d'un cas de violences domestiques ; 2020 : pour la première fois, les femmes constituent 30 % du gouvernement libanais. Une femme est nommée ministre de la Défense.

Vous l'aurez noté, les femmes libanaises occupent une place importante dans la société. Aujourd'hui, elles constituent aussi environ 70 % des pharmaciens, 25 % des médecins et 30 % des ambassadeurs du Liban à l'étranger. Durant les dernières années, le nombre de femmes dans les rangs de l'armée et des forces de sécurité a considérablement augmenté dans les divers domaines administratifs et opérationnels.

Concernant les jeunes, il est à noter que le pourcentage des étudiantes dans les comités représentant les étudiants dans les universités varie entre 25 et 46 %. Au niveau académique et universitaire, les femmes occupent 35 % des postes de direction et représentent 45 % du corps enseignant. Dans la magistrature et au barreau, le nombre des femmes se rapproche de celui des hommes. Les femmes occupent plus de 38 % des postes à responsabilité dans la fonction publique. Au niveau

politique, les candidates aux élections législatives qui se tiendront le 15 mai 2022 sont au nombre de 157 et représentent 15 % de l'ensemble des candidats. Elles étaient 113 pour les élections précédentes en 2018. Aujourd'hui, la Commission nationale de la femme libanaise œuvre en coopération étroite avec divers ministères, administrations publiques, organisations de la société civile ainsi qu'avec les agences des Nations unies, en vue d'éliminer les discriminations contre les femmes au niveau des lois et des politiques gouvernementales comme au niveau des pratiques sociales.

La femme occupe une place centrale dans la famille au sein de laquelle elle remplit les responsabilités principales liées au bien-être de ses membres. Depuis quelques années, les passeports des Libanais portent mention du prénom et du nom de la mère. Et après un divorce, les femmes ont le droit de faire porter les noms de leurs enfants sur leur propre registre d'état civil. La modification de certaines lois relatives à l'état civil a impliqué pour certaines communautés religieuses l'établissement de l'âge de mariage à 18 ans et son interdiction avant 15 ans.»



Monsieur Seif Kandeel,
ambassadeur
d'Égypte

Concernant le rôle de la femme, l'Égypte a adopté la « Stratégie nationale pour l'autonomisation des femmes » en 2017, considérée comme un guide et une feuille de route pour tout le travail relatif à l'autonomisation des femmes, conformément aux objectifs du développement durable (ODD 2030) et en coordination avec les instances des Nations unies concernées par le sujet de la femme. En outre, l'Égypte a été le premier pays à mettre en œuvre une réponse immédiate à la situation de la femme pendant la pandémie.

La femme égyptienne occupe une place significative dans le pays, en particulier au sein du Gouvernement. Par exemple, le pourcentage de femmes ministres représente 25 % du cabinet. De plus, 98 femmes ont été recrutées au Conseil d'État en 2021. Les femmes occupent 30 % des postes dans le corps diplomatique. Et au Gabon, 50 % des personnels de notre ambassade sont des femmes. En 2021, l'Égypte occupe le 2^e rang parmi les pays du Moyen-Orient sur le plan de la représentation des femmes. Elle a également amélioré les lois relatives aux droits de la femme dans différents domaines : social, économique et juridique.

Conformément aux lignes directrices initiées par S.E le président de la République Ali Bongo, le Gabon accorde une place significative à la femme, à son autonomisation et son intégration économique et sociale. Pour preuve, les efforts du gouvernement gabonais sur le plan législatif, avec des lois qui améliorent la vie de la femme (notamment le code du travail) et raffermissent ses droits (modifications des codes civil et pénal). De même, les importantes campagnes de sensibilisation lancées pour valoriser les droits des femmes vont également dans ce sens ainsi que, le 20 avril dernier, l'adhésion du Gabon au mouvement mondial « HeForShe » pour l'égalité des sexes qui découle d'un mouvement de solidarité lancée par l'Onu Femmes.

À travers son Conseil de la femme, l'Égypte donne des recommandations pour le renforcement du rôle de la femme et a adopté certaines lois afin d'améliorer ses conditions de vie. Parmi ces dernières : modification de la fonction publique, avantages accordés aux mères, levée des restrictions sur le travail des femmes la nuit ou dans les industries, avec mise en place de mesures de protection et de sécurité pour les femmes. L'Égypte a également lancé différentes campagnes pour encourager la création des micro-, mini- et moyennes entreprises portées par les femmes. Ce projet s'appelle « Forsa » c'est-à-dire « chance », et offre des programmes de prêts bonifiés.

Le Gabon et l'Égypte sont engagés dans des démarches similaires pour encourager l'autonomisation de la femme et renforcer son rôle, tout en sensibilisant la population à l'égalité entre hommes et femmes. L'Égypte apprécie les efforts du Gabon à cet égard. Le Gabon est un pays frère qui est invité à participer aux événements organisés par l'Égypte sur le sujet de la femme. Citons notamment la participation de son Excellence Madame Prisca Koho, ancienne ministre des Affaires sociales et des Droits de la femme du Gabon, à la 8^e session de la conférence ministérielle de l'organisation de la Conférence islamique pour les femmes sur le sujet de la préservation des acquis de l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes à la lumière de la pandémie de covid-19 et au-delà, qui s'est tenue en juillet 2021 au Caire.



Monsieur Alexis Lamek,
ambassadeur
de France

L'égalité femmes-hommes est une priorité forte en France. Le président de la République Emmanuel Macron a fait de la question de l'égalité la grande cause de ses mandats. Cette ambition s'inscrit dans le cadre d'une évolution continue en faveur des droits des femmes depuis plusieurs décennies, tant dans la sphère politique et publique qu'au niveau professionnel ou dans la vie privée.

La France a souhaité porter cette ambition au niveau international, en engageant une diplomatie résolument féministe avec la mise en place d'une stratégie internationale pour l'égalité entre les femmes et les hommes (2018-2022). Celle-ci vise à placer la question de l'égalité au centre de tous les dispositifs portés par le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères et les agences françaises. Exemple de mesure concrète prise dans cette perspective : à partir de cette année, 50 % de l'aide publique au développement devront être affectés à des projets intégrant des mesures « genrées ».

Dans le cadre de notre diplomatie féministe, l'ambassade de France au Gabon a lancé plusieurs projets dont le projet FSPI Pisca « Égalité femmes-hommes au Gabon » dédié aux associations gabonaises œuvrant en faveur des droits des femmes, d'un montant de 235 000 euros pour l'année 2022.

Le Gabon porte une ambition remarquable, avec notamment la décennie de la femme 2015-2025 qu'avait décrétée le président de la République Ali Bongo Ondimba et la mise en œuvre du plan Gabon-Égalité 2025. Les récentes lois portant modification des codes civil et pénal auront des effets concrets importants dans la vie quotidienne des Gabonaises, en matière de santé ou d'insertion professionnelle, ou concernant le divorce par exemple. Au niveau politique et institutionnel, le Gabon se révèle exemplaire avec la présence de femmes à des postes de première importance (primature, ministères régaliens, présidence de la cour constitutionnelle et du Sénat, etc.).

La parité, les droits des femmes, la lutte contre les violences qui leur sont faites : ce sont des priorités partagées entre nos deux pays. Ces sujets font l'objet de plusieurs projets de partenariat que l'ambassade de France au Gabon porte aux côtés de ses partenaires gabonais.

INTERVIEW CROISÉE ADRESSÉE À MESSIEURS LES DIRECTEURS GÉNÉRAUX DE SOCIÉTÉ



Monsieur Nicholas Achiri,
directeur
général
Ecobank

En termes d'effectifs, il est noté que les femmes représentent aujourd'hui 56 % du personnel d'Ecobank Gabon tandis que l'égalité hommes/femmes est parfaite (50-50) dans la population des cadres.

Par ailleurs, notre politique interne met un accent particulier sur le renforcement des compétences et du leadership féminin ainsi que dans l'amélioration du taux de

participation des femmes dans les instances de décision de la Banque. À titre d'exemple, nous avons renforcé le comité de direction par la nomination récente de trois nouvelles femmes, ce qui porte le ratio hommes/femmes à 45/55 %.

Bien entendu, aucune différence n'est faite dans la rémunération : à poste égal, les femmes et les hommes perçoivent la même rémunération.

Au sein du Groupe, un vaste programme de mentorat des femmes a été mis en place et prend ainsi en charge la montée en valeur du personnel féminin des 33 pays où nous sommes présents, autant sur le plan professionnel que sur le plan personnel.

Au niveau national, nous voyons également le rôle prépondérant que jouent les femmes dans l'équilibre socio-économique du pays, et tout ceci de façon résiliente. Nous saluons les efforts importants consentis par les autorités pour assurer l'essor économique, social et professionnel des femmes, même si des progrès restent à faire. Le fait d'avoir une femme à la tête du Gouvernement, montre que la vision stratégique pour la croissance du pays devrait s'appuyer de plus en plus sur la compétence féminine, qui ne cherche d'ailleurs qu'à être valorisée.

Chez Ecobank, nous sommes persuadés que l'avenir sera meilleur lorsque les femmes seront pleinement parties prenantes des instances décisionnelles afin que leurs besoins pratiques et stratégiques soient efficacement pris en compte. C'est pourquoi, en appui aux efforts de l'État, nous avons mis en place un programme d'appui dénommé « Ellever » dont l'objectif principal est d'aider la femme gabonaise entrepreneure via un accompagnement sur mesure et grâce à des solutions financières personnalisées et des services à valeur ajoutée.

Du fait de mes convictions culturelles et religieuses, j'attache du prix à la question du genre, et je suis particulièrement engagé dans la valorisation du statut de la femme. En tant que père de jeunes filles, mais aussi époux, je pense que la valorisation du statut de la femme est véritablement une nécessité de développement de toute une société. Aussi, j'espère que ma modeste contribution pourra créer la différence et impacter positivement les femmes que je côtoie au quotidien autant professionnellement que personnellement.



Monsieur Léod Paul Batolo,
directeur
général
Comilog

À Comilog, nous avons 20 % de femmes managers et visons les 30 % de femmes à l'horizon 2033. Au-delà des chiffres, le vrai sujet est celui de la compétence. Nous sommes le premier producteur mondial de manganeuse et recherchons avant tout des talents de classe mondiale, quel que

soit leur genre. Notre leitmotiv est « la bonne personne à la bonne place », et chaque fois que cette personne est une femme, elle doit avoir sa place. Aujourd'hui, au lieu de parler de compétences, nous nous devons de parler de genre, c'est la réalité des sociétés dans lesquelles nous vivons. Alors nous travaillons, activement, dans nos processus RH certes, mais surtout dans les états d'esprit afin de garantir que tous les talents trouvent leur place à Comilog, et en particulier ceux des femmes.

Au Gabon, la parité est ancrée dans nos institutions, aux plus hautes fonctions de l'État et surtout dans nos lois, portant aussi bien sur la sphère privée que professionnelle. Les nombreuses mesures adoptées depuis 2015 et le lancement de la « Décennie de la Femme » sont à l'image d'une société qui bouge positivement. Dans cette société, il est impératif d'apprendre à nos filles qu'elles ont des droits et donc des choix. Il est impératif de montrer à nos filles que la parité n'est pas qu'une théorie et qu'elle s'exprime dans tous les domaines de la société.

Mon implication professionnelle et personnelle est la même. En tout temps, en tout lieu, je réponds présent pour défendre la cause des femmes. En tant que fils, époux, père de plusieurs filles, il ne peut pas en être autrement. Pour Comilog comme pour le monde, il n'est pas envisageable que l'avenir se fasse sans la moitié de ses talents. Ce n'est pas une question de positionnement, pas une question de budget, pas une question de priorité. C'est une question d'humanité. La place des femmes est partout où elles le souhaitent et aussi loin, aussi haut qu'elles le souhaitent. Partout où je le pourrai, je m'engagerai à leurs côtés.



Monsieur Damien Baron,
directeur
général
Sangel

Sangel est une société de vente de produits surgelés. Les cinq magasins du Gabon sont dirigés exclusivement par des femmes et 36 % de l'effectif total sont aussi du genre féminin. Dans quelques départements qualifiés de travaux pénibles tels que la logistique, l'atelier de découpe et la maintenance, les femmes sont sous-représentées. Cependant, au niveau du Codir, dans les services administratifs et le département commercial, la parité homme/femme est respectée. Nous pratiquons une ségrégation positive à l'embauche. C'est-à-dire qu'à compétences égales, nous embauchons une femme plutôt qu'un homme, au même niveau salarial.

Quant à mon avis concernant le positionnement du Gabon à l'égard des femmes, je pense qu'il est en avance comparé à certains pays de la sous-région, mais, comme ailleurs, de nombreux progrès restent à accomplir. Concernant la campagne « HeForShe », je suis personnellement agréablement surpris, prêt à signer la charte et à intégrer « le mouvement de solidarité pour l'égalité de genre ».

**INTERVIEW
CROISÉE ADRESSÉE
À MESDAMES ET
MESSIEURS LES
RESPONSABLES
RÉSIDENTS
D'INSTITUTIONS
INTERNATIONALES**



Monsieur Alphonse Waguena, représentant de l'OIF pour l'Afrique centrale

Pour sa part, depuis sa naissance, l'Organisation internationale de la francophonie (OIF) a toujours soutenu l'égalité entre les femmes et les hommes. On recense aujourd'hui plus de 140 millions de femmes dans les pays francophones. Les statistiques montrent qu'elles seront plus de 350 millions en 2050. Leurs revendications varient selon qu'elles vivent dans des pays développés ou dans des pays émergents, mais toutes tendent vers une même égalité.

En 2000, l'OIF organisait au Luxembourg la première Conférence des femmes de la francophonie alors intitulée, « Femmes, pouvoir et développement » qui a été sanctionnée par l'adoption le 5 février d'une déclaration dite « Déclaration finale de Luxembourg ». En 2018, l'OIF s'est dotée d'une stratégie pour la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes, des droits et de l'autonomisation des femmes et des filles.

Forte de plus de vingt ans d'interventions et d'expertise, la Francophonie, sous la haute direction de SE Mme Louise Mushikiwabo, continue son travail pour que les femmes occupent la place qui leur revient au sein des pays francophones. Elle est l'un de leurs garants. Plus que jamais, l'égalité entre les femmes et les hommes est une priorité de l'agenda de la Francophonie.

Je tiens d'abord à féliciter les plus hautes autorités du Gabon pour avoir toujours considéré le sujet de l'égalité femme-homme comme un enjeu majeur pour le développement des droits humains, mais aussi pour le progrès économique. Nous savons qu'au cœur du pacte social et républicain, l'égalité entre les femmes et les hommes a été particulièrement consacrée par le président de la République avec la mise en place de la « Décennie de la femme gabonaise » en 2015.

Cette vision et ce positionnement clair ont engagé les institutions gabonaises dans un travail d'intensification de la promotion et de la protection des droits de la femme et de la promotion de leur autonomisation.

Il faut noter qu'au Gabon, les stéréotypes de stigmatisation et de dévalorisation de la femme demeurent prégnants et fortement ancrés dans les mentalités. Il s'agit d'avancées remarquables qui ont abouti à l'élaboration et à la finalisation des projets de loi par le Gouvernement, et qui ont été soumis au parlement qui les ont examinés et adoptés.

Pour l'OIF, le Gabon est un bel exemple en matière de promotion de l'égalité femme-homme en Afrique en particulier, et dans l'espace francophone en général. Il suffit d'observer la place et le rôle des femmes gabonaises dans les institutions constitutionnelles, dans les instances de décisions, l'administration publique et privée, la gestion des structures associatives et des activités de l'artisanat, etc.

En ma qualité de représentant de l'OIF pour l'Afrique centrale, j'exerce des fonctions dont les dimensions recouvrent notamment des activités de pilotage stratégique, des activités programmatiques, des activités opérationnelles, etc.

Dans l'exercice de mes fonctions aux dimensions citées, et spécifiquement en la matière, je contribue, je propose, j'assure l'opérationnalisation des activités et je veille à la mise en œuvre des orientations et décisions dans ma juridiction qui compte 10 pays d'Afrique centrale. Lorsque je dois arbitrer entre des organisations de la société civile, lorsque je dois accorder un soutien financier, lorsque je dois recommander des jeunes, etc., je tiens toujours compte de la nécessité d'avoir un équilibre ou, en cas de déséquilibre, fais en sorte que celui-ci soit favorable aux femmes. Je m'implique, j'accompagne et j'y veille au niveau du Gabon, mais également au niveau des autres pays de la sous-région Afrique centrale.



Madame Marie Senequier, directrice AFD

Le groupe AFD, qui comprend l'Agence française de développement, Proparco et Expertise France, s'affirme comme une agence féministe : il promeut l'égalité entre les femmes et les hommes, convaincu que plus une société est égalitaire vis-à-vis des femmes, plus le lien social, à savoir les rapports entre les individus qui la composent, est fort.

D'abord, l'AFD veille à être exemplaire dans le mode de gestion de ses propres ressources humaines. Ainsi, la parité est-elle maintenant atteinte à tous les échelons managériaux.

À travers ses opérations, l'AFD entend promouvoir systématiquement l'égalité entre les femmes et les hommes, tant au niveau de leurs droits que dans la réalité (égalité réelle). L'objectif est ambitieux : en 2022, 50% des opérations devront être sensibles au genre. Deux exemples : le financement du travail du docteur Mukwege, en RDC comme en RCA, et un fonds de soutien aux organisations de la société civile (OSC) féministes, peu financées ; un appel à projets en faveur de ces dernières, en cours, est disponible sur le site de l'AFD.

Au Gabon, il existe un écart important entre l'égalité en droit et l'égalité réelle : le cadre légal devrait permettre aux femmes de bénéficier d'un juste statut. Malheureusement, l'égalité réelle est loin d'être atteinte. Trois exemples : la place des femmes aux différents échelons managériaux de l'administration, la différence de traitement entre

les hommes et les femmes en cas de veuvage et la tolérance sociale envers les grossesses précoces. Une avancée majeure est à souligner : plusieurs ministères importants ont à leur tête une femme. Par ailleurs, le guide sur les violences en milieu scolaire, élaboré dans le cadre du projet Pise (financé par l'AFD), fait l'objet d'un intérêt certain. Le chemin entre égalité en droit et égalité réelle reste maintenant à parcourir avec l'aide des artistes – la lecture de deux ouvrages, *Histoire d'Awu* de Justine Mintsa et *Féminin interdit* d'Honorine Ngou – et de la société civile, ces fameuses OSC féministes.



Monsieur François Xavier Mabin, général des Éléments Français au Gabon

Comme l'ensemble de l'armée française, les éléments français au Gabon vivent une mixité apaisée, fondée sur l'égalité des droits et des chances. Les armées sont riches des femmes et des hommes qui la composent, et il ne viendrait à personne l'idée de se priver de 50% des forces vives de la nation : les 34 000 femmes militaires françaises représentent 16,5% des effectifs, ce qui place l'armée française parmi les plus féminisées au monde. Bien sûr, il reste du chemin à parcourir et l'institution travaille notamment sur la manière de faciliter l'accès des femmes aux hautes responsabilités. Car on sait que pour une femme, l'équilibre entre vie personnelle et vie professionnelle est plus difficile à atteindre que pour un homme. Par ailleurs, aux EFG, comme ailleurs dans l'armée française, il existe en matière de mixité une politique de prévention et d'écoute doublée d'une tolérance zéro à l'égard d'éventuels comportements inacceptables. Des « référents mixité » sont nommés à cette intention dans les unités. Mais fort heureusement, les femmes en uniforme sont totalement intégrées dans notre quotidien, et ce à tous les niveaux de responsabilité.

Au Gabon, à cet égard, j'observe que les forces armées gabonaises suivent la même dynamique : les femmes y sont nombreuses, de tous grades, et exercent de hautes responsabilités. Il me semble que c'est représentatif de la société gabonaise qui porte un intérêt soutenu à cette question et qui s'est organisée en conséquence.



Madame Alice Ouedraogo, représentante résidente du groupe de la Banque mondiale

Pour le groupe de la Banque mondiale, protéger et investir dans les filles, les femmes, est nécessaire pour construire des sociétés plus vertes, productives et inclusives. Aucune société ne peut se développer durablement sans transformer et amplifier la répartition des opportunités, des ressources et des choix pour les hommes et les femmes afin qu'ils aient le même pouvoir de façonner leur propre vie et de contribuer à leurs familles, communautés et pays.

Notre stratégie se concentre sur quatre domaines clés dans lesquels les politiques de développement et efforts de réforme contribuent à une participation économique égalitaire : (i) Améliorer le capital humain – surtout pour les femmes et enfants – en matière de santé, éducation et protection sociale ; (ii) Éliminer les obstacles à des emplois plus nombreux et de meilleure qualité pour les femmes ; (iii) Supprimer les obstacles à la propriété et au contrôle des actifs des femmes – terres, logements et comptes bancaires – et améliorer l'accès aux services de financement ; (iv) Renforcer la voix et la représentation des femmes dans les pays.

Votre référence à la note de 82,5/100 du Gabon provient de l'édition 2022 du rapport *Les Femmes, l'entreprise et le droit* produit et publié par le groupe Banque mondiale. Ce rapport est l'un des outils de diagnostic que nous utilisons afin d'identifier les lois et réglementations qui restreignent ou au contraire stimulent la participation économique des femmes dans 190 économies. Cela permet aux différents pays de se focaliser sur les problématiques et d'impulser d'importantes réformes, comme cela a été le cas au Gabon. Réformer le corpus juridique est le premier pas non seulement vers l'égalité des sexes, mais également vers l'autonomisation économique et financière des femmes.

Le Gabon se distingue par une réforme complète de son code civil et la promulgation d'une loi visant à éliminer la violence à l'égard des femmes, des évolutions qui ont fait passer son score de 57,5 en 2020 à 82,5 en 2022. Le pays a fait ainsi un bond qualitatif en une année et compte parmi les « tops reformeurs ». Le score moyen de la région Afrique subsaharienne s'établit à 71,5 et seuls deux pays figurent parmi les 50 pays les mieux classés du monde : Maurice (89,4) et Afrique du Sud (88,1).

Grâce à ces réformes, le Gabon se hisse à la tête de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cemac), au-dessus de la République centrafricaine (76,9), du Tchad (66,3), du Cameroun (60,0), du Congo (78,8) et de la Guinée équatoriale (51,9). Ces économies voisines du Gabon, qui n'ont pas effectué de réformes cette année, pourraient donc s'inspirer de ce changement au Gabon pour passer leurs propres lois prohibant ces formes de discrimination.

À titre d'information, le Gabon a mis en œuvre des réformes avec une incidence de 9 points de données sur 5 des 8 indicateurs mesurés par *Les Femmes, l'entreprise et le droit*, faisant passer son score moyen de 57,5 à 82,5. Au cours de l'année écoulée (2 octobre 2020 – 1^{er} octobre 2021), le Gabon a accordé aux époux des droits de propriété égaux sur les biens immobiliers et une autorité administrative égale sur les biens pendant le mariage. Le Gabon a permis aux femmes d'ouvrir un compte bancaire de la même manière que les hommes et a facilité l'accès au crédit pour les femmes en interdisant la discrimination fondée sur le genre dans les services financiers. Le Gabon n'exige plus qu'une femme mariée obéisse à son mari et permet aux femmes d'être nommées chefs de famille au même titre que les hommes. Le Gabon a également adopté une législation protégeant les femmes contre la violence domestique. De plus, le Gabon a autorisé les femmes à choisir leur lieu de résidence au même titre que les hommes. Enfin, le Gabon permet désormais à une femme d'obtenir un emploi sans la permission de son mari.

Au Gabon, notre stratégie a d'abord visé à encourager la réforme du cadre juridique pour encourager l'égalité du genre. À cet effet, nous avons organisé en janvier 2020 le lancement de l'édition 2020 du rapport *Les Femmes, l'entreprise et le droit Libreville* sous le haut patronage des Premières dames du Gabon, du Burkina Faso et de la République démocratique du Congo. Cet événement, qui a réuni près de 150 participants d'Afrique de l'Ouest et du Centre, a permis de discuter de l'importance et de l'impact des lois discriminatoires qui entravent l'autonomisation économique des femmes, et de faciliter et engager un dialogue sur les réformes juridiques et la mise en œuvre des lois et des politiques visant à promouvoir l'égalité des sexes et l'inclusion économique des femmes.

Le Gabon était déjà sur la voie des réformes avec le lancement par le président de la République de la « Décennie de la femme gabonaise » en 2015. L'événement de 2020 a permis d'accélérer le processus de réformes, notamment grâce aux efforts du Gouvernement et de la fondation Sylvia Bongo Ondimba, avec l'élaboration d'une stratégie de réduction des inégalités hommes/femmes et la mise en place d'une task-force « Gabon Égalité » dont nous faisons partie. La task-force se réunit tous les trois mois pour assurer un suivi régulier du processus de réforme des 33 mesures de lutte contre les inégalités entre les sexes et consolider le rôle central joué par les femmes dans la société.

Le groupe de la Banque mondiale félicite à nouveau le Gabon pour les importantes réformes effectuées qui lui ont valu d'être « top reformeur » dans l'édition 2022 du rapport *Les Femmes, l'entreprise et le droit*. Nous tenons à remercier Mme Sylvia Bongo Ondimba et sa fondation pour leur implication décisive en faveur de l'égalité des sexes au Gabon. Nous remercions également le gouvernement gabonais pour sa volonté politique et plus particulièrement, Mme le Premier ministre, et Mme le ministre de la Justice, et des Droits de la femme ainsi que leurs équipes pour la qualité du travail abattu. La Banque mondiale réitère son engagement à accompagner le Gabon dans sa quête permanente de l'amélioration de la condition de la femme gabonaise.



Madame Savina Ammassari,
coordonnatrice
résidente du
système des
Nations unies

Les Nations unies accordent globalement, et particulièrement au Gabon, une place centrale aux femmes et aux filles, car en dépit des efforts déployés ces dernières années, elles restent généralement plus vulnérables et discriminées que les hommes et les garçons. La pandémie a effectivement compromis certains progrès, ceci a été documenté. Par exemple, les vio-

lences basées sur le genre ont augmenté du fait que les femmes et les filles sont restées confinées au sein des ménages et plus exposées aux abus.

Les actions entreprises par les Nations unies pour éliminer les inégalités et la pauvreté, combattre le réchauffement de la planète, la dégradation de l'environnement et la perte de biodiversité, et promouvoir la prospérité, la paix et la justice pour tous suivent le principe de « ne laisser personne pour compte ». Cette approche inclusive met les femmes et les filles au centre de toute réflexion et action, comme par ailleurs aussi d'autres personnes vulnérables et stigmatisées, telles les personnes vivant avec un handicap ou avec le VIH. Le Gabon a fait un grand pas en avant en 2021 avec une profonde réforme de son corpus juridique et des progrès remarquables dans l'amélioration de la condition des femmes sur les plans juridique, politique, économique et social. Avec ses réformes structurelles, la stratégie Gabon-Égalité contribue de manière significative à l'élimination des discriminations à l'égard des femmes et à la protection des droits de la femme. Elle constitue un bon exemple à suivre pour d'autres pays.

Ce qui rend le Gabon assez unique est un engagement fort et pérenne au plus haut niveau de l'État. Le président de la République Ali Bongo Ondimba vient tout juste de recevoir la distinction de HeforShe, « Lui pour Elle », attribuée à des hommes très prestigieux engagés pour la cause des femmes à travers le monde. Le travail de la Première dame et de Madame le Premier Ministre, chef du gouvernement du Gabon sont également louables. La forte mobilisation autour de Gabon Égalité et les efforts déployés à travers les divers niveaux et secteurs sont primordiaux pour accélérer les progrès vers l'objectif de développement durable 5 qui vise l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes. Aujourd'hui, il y a une plus grande représentation des femmes dans des postes de haute autorité et de prise de décision au Gabon, mais il reste encore davantage à faire pour augmenter la participation des femmes dans la vie politique. Avec les élections qui s'approchent, nous devons focaliser nos efforts sur la mise en œuvre de la loi gabonaise des quotas et susciter les vocations politiques des femmes, renforcer leur leadership et leur résilience pour qu'elles soient préparées aux enjeux des élections et de l'exercice du pouvoir. Nous continuerons à œuvrer pour changer les normes sociales et les mentalités. Pour cela, il faut travailler davantage avec les populations au niveau communautaire et avec les institutions locales et tous les groupes, sans préjugés ni exclusion.

Depuis toujours, je suis une grande fan de l'égalité et de l'autonomisation des femmes. J'ai travaillé dans de nombreuses organisations et multiples pays dans différentes régions du monde avec une constante : un fort engagement en faveur des femmes pour qu'elles puissent avancer dans leur carrière, monter la hiérarchie, briser le plafond de verre et accéder aux postes élevés et de pouvoir. Ces 10 dernières années, j'ai joué un rôle important dans le développement des réseaux d'échange, de

réseautage et de soutien mutuel des femmes aux Nations unies. À ce titre, j'ai animé des groupes de discussion, organisé des événements et conduit de nombreuses séances de coaching pour des femmes, surtout des jeunes, qui cherchent des encouragements, des conseils et du soutien. Je suis passionnée par le coaching, dont j'ai également beaucoup profité et que je pratique bénévolement sur mon temps libre, surtout pour des femmes, mais également pour des hommes.



Monsieur Agou Gomez,
représentant
résident du FMI

Notre institution, le FMI, fait confiance aux femmes depuis de longues années. Elles ont et continuent de contribuer au rayonnement de l'organisation. Pour preuve, notre directrice générale, Madame Georgieva, a succédé à cette fonction à une autre femme, et ses deux adjointes sont aussi des femmes : Mesdames Gopinath et Sayeh. Sous leur leadership, l'institution a aidé le

monde à traverser des situations délicates, y compris la crise de la covid-19. Cette dynamique à la tête du FMI est similaire au sein des départements et des équipes où les femmes jouent des rôles cruciaux.

Nous nous félicitons de la performance du Gabon. Les femmes représentent à peu près la moitié de la population dans le monde, y compris au Gabon. Assurer leur inclusion économique est évident et primordial. Le Gouvernement est donc dans la bonne direction. Cependant, des inégalités importantes subsistent en défaveur de la femme, particulièrement sur l'inclusion financière, la pauvreté, le chômage. Les progrès enregistrés doivent donc continuer.

Les femmes ont eu une influence majeure dans mon parcours personnel. C'est une femme, en son temps secrétaire d'État à la bonne gouvernance, qui m'a donné mon premier emploi, en qualité de chargé d'études. Au FMI, j'ai eu deux chefs de mission qui étaient des femmes et avec qui j'ai énormément appris. Ce sont trois exemples parmi d'autres. Je suis sorti de ces expériences avec la conviction que les femmes ont un rôle crucial à jouer et que toutes les personnes qui ont le pouvoir de décision doivent non seulement travailler à assurer l'égalité des chances pour tous, y compris les femmes, mais aussi à réparer les injustices à leur endroit. J'y travaille ●

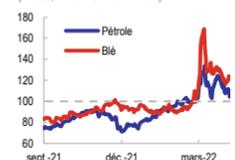
AFRIQUE SUBSAHARIENNE PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES RÉGIONALES AVRIL 2022 EN UN COUP D'ŒIL

UN CHOC DE PLUS

La guerre en Ukraine a provoqué une envolée des prix des denrées alimentaires et des combustibles, si bien que la dynamique de croissance marque le pas dans la région

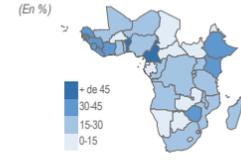


Cours mondiaux des produits de base, 2021-22
(Indice, 22 février 2022 = 100)



Sources : Bloomberg, L.P. ; calculs des services du FMI

Part des céréales dans les importations de denrées alimentaires, 2019
(En %)



Sources : Atlas of Economic Complexity ; calculs des services du FMI

DES ARBITRAGES DE PLUS EN PLUS DIFFICILES

1 Trouver un compromis entre inflation et croissance



3,8 %,
contre
4,5 %
en 2021

Croissance

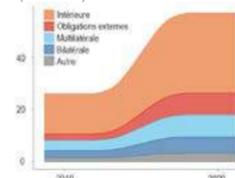
Inflation

12,2 %
contre
11,0 %
en 2021

2 Faire face au choc sur les cours des produits de base sans accroître la vulnérabilité liée à la dette



Composition de la dette publique, 2010 et 2020
(En % du PIB)



Sources : Banque mondiale, statistiques internationales sur la dette ; FMI, base de données des Perspectives de l'économie mondiale ; calculs des services du FMI

Les aides et transferts doivent être calibrés et ciblés avec soin afin de protéger les ménages les plus vulnérables

Pays importateurs nets de produits de base

Redéfinir en profondeur les priorités de dépenses

Pays exportateurs nets de produits de base

D'importants gains budgétaires exceptionnels uniquement si les pouvoirs publics maîtrisent les dépenses consacrées aux subventions à l'énergie

3 Gérer l'ajustement des taux de change

Le resserrement en cours des conditions financières mondiales exerce des pressions à la baisse sur les taux de change, ce qui accentue les tensions inflationnistes et augmente le coût de la dette extérieure.

Une intervention sur le marché des changes doit être soignée, compte tenu des faibles volants de réserves.

AU-DELÀ DE LA CRISE

Une plus grande diversification grâce à une intégration commerciale plus poussée

Exploiter le potentiel du secteur privé

Adaptation aux changements climatiques et transition écologique

INTERVIEW DE MONSIEUR ÉRIC LOUVEAU,
DIRECTEUR GÉNÉRAL AIR FRANCE AFRIQUE CENTRALE

AIR FRANCE MULTIPLIE LES INITIATIVES POUR RÉUSSIR LA REPRISE

Depuis le 9 mars 2022, les autorités gabonaises ont levé toutes les mesures restrictives prises dans le cadre de la riposte contre la pandémie de covid-19. Aucune preuve de vaccination, aucun test PCR ou antigénique et aucune période de quarantaine ne sont exigés ni au départ ni à l'arrivée sur le territoire gabonais et ce indépendamment du statut vaccinal personnel. Par ailleurs, selon certains analystes, la pandémie jouera un rôle d'accélérateur dans les mutations structurelles que connaît le transport aérien. Autant de sujets qui nous amènent à poser quelques questions à Monsieur Éric Louveau.

Par la Rédaction

EE Depuis novembre 2021, la compagnie Air France est passée de 2 à 5 vols par semaine et vous reprenez les vols quotidiens à compter de juin. Est-ce le taux de remplissage qui justifie cette fréquence ?

La destination Gabon est très importante pour Air France. La compagnie est aux côtés des Gabonais depuis plus de 75 ans, sans interruption. Nous avons établi une relation de confiance avec nos clients gabonais qui sont profondément attachés à la marque Air France. D'ailleurs, au plus fort de la crise sanitaire, et même pendant le confinement au Gabon, nous avons tenu à garder nos agences de Libreville et de Port-Gentil ouvertes afin de servir et rassurer nos clients.

Avec la levée des restrictions de voyages au Gabon et en Europe, nous attendons une forte demande sur la ligne pour les prochains mois. C'est pourquoi, conformément aux engagements pris envers les autorités gabonaises, nous avons pris la décision, dès que cela a été possible, d'augmenter le nombre de fréquences hebdomadaires entre Libreville et Paris, avec la reprise d'un vol quotidien dès le 3 juin prochain.

EE Quelles sont les répercussions commerciales et financières de la levée de toutes les restrictions sanitaires ?

Grâce à la levée progressive des restrictions de voyage dans la majorité des pays, à l'exception de l'Asie (notamment en Chine et au Japon), nous desservons près de 200 destinations cet été, retrouvant ainsi un niveau d'activité proche de celui d'avant crise.

Nous ouvrons même de nouvelles lignes, par exemple Paris CDG - Québec (Canada), Paris CDG - Zakynthos (Grèce) et Paris CDG - Tirana (Albanie).

Air France poursuit également le renforcement de son offre de et vers les États-Unis, première destination long-courrier de la compagnie. Cet été, nous assurerons près de 200 vols hebdomadaires vers 14 destinations, y compris Dallas (Texas) et Denver (Colorado).

Avec ce programme ambitieux sur l'été, nous espérons pouvoir répondre au fort appétit de voyage de nos clients, après plus de deux ans de crise sanitaire.

EE Votre compagnie observe toujours une politique de réserve sanitaire et continue à contraindre les passagers à porter le masque tout le long du vol. Qu'est-ce qui justifie cette mesure qui est aux antipodes de celles appliquées, notamment au Gabon ?

Face à la covid-19, nous avons mis en place les mesures sanitaires les plus strictes au sol comme en vol, ainsi que des mesures de souplesse commerciale afin d'offrir à nos clients un voyage sûr et flexible. Regroupées sous le label « Air France Protect », elles sont adaptées régulièrement aux évolutions de la situation sanitaire et des exigences des autorités. Le port du masque chirurgical reste obligatoire à ce stade pendant toute la durée du vol. Par ailleurs, nos avions sont équipés d'un système de recyclage de l'air constitué de filtres HEPA « High Efficiency Particulate Air », identique à celui utilisé dans les blocs opératoires, qui capte 99,97 % des particules. L'air est ainsi renouvelé toutes les 3 minutes. À noter qu'Air France a été récompensée pour ses mesures sanitaires, en obtenant notamment la plus haute distinction (5 étoiles) du « Covid-19 Safety Rating » établi par SkyTrax. Enfin, nous rappelons qu'avec Air France Protect, nos clients peuvent réserver leur été en toute sérénité. En effet, depuis le début de la crise, tous nos billets sont 100 % modifiables jusqu'au départ, permettant ainsi d'en modifier la date sans frais de changement, ou d'obtenir un avoir en cas d'annulation du voyage.

EE À entendre vos usagers, s'ils sont toujours satisfaits et très fidèles à votre compagnie, il n'en reste pas moins qu'ils jugent les prix excessifs, ce qu'ils déplorent. Cette périodicité sera-t-elle en faveur de tarifs revus à la baisse et/ou de promotions intéressantes ?

Nous sommes effectivement à l'écoute de notre clientèle gabonaise. Au plus fort de la crise, la capacité que nous pouvions offrir en nombre de sièges étant inférieure à la demande, nos tarifs les plus bas n'étaient pas ou peu disponibles. Le retour progressif à un programme de vols plus dense (5 vols par semaine depuis le 24 janvier 2022) a permis mécaniquement de proposer de nouveau nos tarifs structurels les plus bas dans chacune de nos trois cabines (Business, Premium Economy et Economy). Cette aug-

mentation de fréquences nous a également permis de lancer dès le mois de février 2022 un tarif promotionnel de 590 000 F CFA en cabine Economy au départ de Libreville vers la France, l'Europe et Beyrouth, qui a remporté un grand succès.

EE Nous vous savons très investis au profit du développement durable. Mais quelles initiatives significatives peuvent marquer vos efforts quand on sait que les compagnies aériennes sont souvent pointées du doigt pour leur impact environnemental ?

Consciente des enjeux et de sa responsabilité (2,4 % des émissions mondiales de CO₂ en 2019), l'industrie du transport aérien s'est mobilisée depuis de nombreuses années pour réduire son impact environnemental et s'est récemment fixé l'objectif ambitieux d'atteindre la neutralité carbone en 2050. Face à ce défi environnemental et à l'urgence écologique, Air France est plus que jamais mobilisée avec son programme Air France ACT qui regroupe tous ses engagements ainsi que les actions concrètes qui les accompagnent. Cette ambition s'appuie sur des données scientifiques, en ligne avec l'Accord de Paris, visant à limiter le réchauffement climatique en deçà de 2 %, conformément à la démarche Science-Based Targets (SBTi) à laquelle nous avons adhéré en octobre 2021. Air France ACT s'articule autour de 3 leviers principaux : le renouvellement de notre flotte, l'utilisation de biocarburants et des opérations plus durables (écopilotage, réduction du poids embarqué, recyclage des déchets, etc.) Le renouvellement de notre flotte par des appareils moins consommateurs en carburant est actuellement notre premier levier de décarbonation : les avions de nouvelle génération émettent 20 à 25 % de CO₂ en moins, grâce

à des moteurs plus efficaces, des matériaux plus légers et un design plus aérodynamique. Leur empreinte sonore est également réduite de plus d'un tiers. Malgré la crise, Air France investit plus de 1 m^d d'euros par an dans l'acquisition d'appareils de nouvelle génération. Issus de sources non fossiles, les biocarburants (carburants d'aviation durables ou SAF - sustainable aviation fuels) permettent une réduction des émissions de CO₂ de 80 % en moyenne sur l'ensemble du cycle de vie du carburant. Ils peuvent être utilisés aujourd'hui dans les avions existants sans modification de l'aéronef, des moteurs et des opérations aériennes. La production de ces carburants reste actuellement très limitée, faute de filières industrielles suffisamment développées, et leur prix est 4 à 8 fois plus élevé que celui du kérosène fossile. C'est pourquoi Air France œuvre aux côtés de ses partenaires industriels et académiques et des instituts de recherche pour l'émergence rapide de filières de production.

Air France incorpore 1 % de biocarburant sur tous ses vols au départ de France depuis le début de 2022 et vise un taux d'incorporation de ces carburants d'au moins 10 %



●●● Éric Louveau, directeur général Air France Afrique centrale

au niveau mondial à l'horizon 2030, et de 63 % en 2050. Par ailleurs, Air France-KLM a lancé en 2021 le programme SAF Corporate, permettant aux clients entreprises de contribuer financièrement à l'approvisionnement et à l'utilisation de SAF au-delà de l'incorporation réglementaire. Cette initiative a été complétée cette année par l'introduction d'une contribution SAF et le lancement d'une offre de financement volontaire SAF à destination de nos clients individuels ●

AIRFRANCE

AVEC VOUS,
DANS LES AIRS
ET AUX
QUATRE COINS
DE LA TERRE.



INTERVIEW DE DAVID MBOUROKOUNDA, DIRECTEUR GÉNÉRAL DE MANSTRICT

EN QUOI LA SOCIÉTÉ MANSTRICT N'EST-ELLE PAS UNE SOCIÉTÉ DE CONSULTING COMME LES AUTRES ?

Fondée par deux associés experts, l'un en technologies de l'information et des télécommunications et le second en ressources humaines, la société Manstrict étend son domaine de compétences dans le numérique, en passant par la stratégie de transformation à l'intégration. Elle accompagne ses clients et ses partenaires dans leurs projets en utilisant et en adaptant des outils innovants afin d'optimiser et de valoriser leurs actifs informationnels. Cela passe aussi par l'étude et la maîtrise des coûts, par la gestion de l'obsolescence, par l'accompagnement de la transformation technologique... Manstrict propose des solutions techniques à très forte valeur ajoutée alignées sur les enjeux et sur la stratégie développée en interne. David Mbouroukounda est aux commandes de Manstrict, et la confiance que lui témoignent des sociétés telles qu'Orange ou Aesys, ainsi que certains gouvernements, démontre une certaine particularité dotée d'un savoir-faire exceptionnel. Les Échos de l'Éco apprécient les entreprises qui osent sortir de leur zone de confort. C'est pour cette raison que nous nous sommes rapprochés du président de Manstrict, Monsieur David Mbouroukounda.

Par Anne-Marie Jobin

PARCOURS de David Mbouroukounda

- Senior consultant – Digital architect – avec plus de 20 ans d'expérience
- Ingénieur de Silicon Pro – Ghana (2000) ;
- 3^e cycle en réseaux et services – Telecom SudParis / Institut Polytechnique de Paris (2008) ;
- MBA de la Fox School of Business à Philadelphie – USA (2012) ;
- 3^e cycle d'École nationale des Ponts et chaussées à Paris (2013).
- Thèse de 3^e cycle en forensique et cybersécurité – UTT Troyes (2022) ;
- Certifié (x7) Microsoft depuis 2001, certifié (x 5) Cisco depuis 2005, Certifié eTOM et ITILv3 ;
- Interventions pays : France, Italie, Sénégal, Gabon, Congo, Cameroun, Cote Ivoire, Afrique du Sud, Burkina, Canada et USA ;
- Clients majeurs : SNCF, EDF, Société Générale, Orange ;
- Ancien senior consultant : Altran Telecom & Media, Capgemini Engineering ;
- Parcours Gabon : Air Gabon, Celtel Gabon, BGFIBank.

EE Votre équipe est composée d'ingénieurs, d'architectes, vous collaborez avec des spécialistes dans différents domaines pluridisciplinaires : l'analyse fonctionnelle, l'urbanisation, les datacenter, etc. Ce partage de compétences crée une dynamique et garantit, a priori, une pertinence de choix. Selon vous, par quelles phases doit-on passer pour devenir quasiment incontournable dans l'étude d'un choix d'une société de consulting dans le domaine du numérique ?

Au même titre que d'autres métiers, le métier du conseil dans le numérique est compartimenté en fonction des spécialisations et des domaines d'activités. Ce qui mène à la prudence lorsqu'il s'agit de solliciter une démarche-conseil. Permettez-moi de revenir sur le contexte, élément déterminant à plus de 55% dans la réussite d'une mission de conseil.

Dans le domaine du numérique, l'écosystème est suffisamment précis pour ne pas se perdre tant que l'expres-

sion des besoins est portée et motivée par des objectifs « corporate » bien affûtés. Par exemple, avoir une stratégie est un bon début.

Ainsi, l'écosystème du numérique, qui fait généralement appel à tout ce qui contribue à produire, à mettre à disposition et à utiliser le numérique, ne se définit pas et ne se traite pas de la même manière.

Ainsi est-il primordial de cerner l'écosystème qui se présente à nous et de se poser les bonnes questions : ai-je besoin de produire le numérique ou ai-je besoin de l'utiliser ?

L'écosystème maîtrisé, il faut traduire l'expression du besoin en cahier des charges. À ce stade, les clients ne prennent pas toujours la mesure, car généralement un cahier des charges impacte plusieurs directions métiers à des degrés différents. Il est important de constituer les parties prenantes avec des outils spécifiques et d'identifier quelles sont les activités métiers les plus concernées.

Lorsque la préparation interne est aboutie, l'écosystème compris, les besoins exprimés avec clarté, les deux tiers du cahier des charges rédigés et les parties prenantes identifiées, le choix d'une ou plusieurs sociétés peut être envisagé.

Parmi les sociétés de conseil en numérique, certaines sont spécialisées en stratégie de transformation numérique,

Un projet informatique est réussi s'il réunit trois critères : il doit être terminé dans les temps, selon le budget initialement prévu, et le logiciel ou l'infrastructure comporte les fonctionnalités demandées.



d'autres en management ou en ingénierie. Ces sociétés de conseil se distinguent des sociétés de services appelées en France les ESN (entreprises de services numériques) par l'assistance à la maîtrise d'ouvrage (étude d'opportunités, stratégie, exigences fonctionnelles, conduite au changement, étude opportunité, etc.) et par la garantie du suivi de la performance, de la maîtrise des coûts et du respect des délais. À ce niveau, Manstrict consulting recommande, selon une pondération bien définie, de solliciter en premier lieu une société de conseil dans le numérique si l'expression des besoins est portée par une ou plusieurs direction(s) métier.

En revanche, si l'expression des besoins est portée par la direction des systèmes d'information (DSI), Manstrict consulting recommande de solliciter une société de conseil en ingénierie couplée à une ESN.

Ce mode couplé garantit la réussite des projets informatiques étant donné que, selon le dernier rapport des Standish Group Chaos Studies, 83% des projets de transformation numérique n'aboutissent pas comme initialement prévu. Pour rappel, un projet informatique est réussi s'il réunit trois critères : il doit être terminé dans les temps, selon le budget initialement prévu, et le logiciel ou l'infrastructure comporte les fonctionnalités demandées.

Je terminerai en disant que vous pouvez évaluer les offres

de conseil reçues selon les critères suivants : la compréhension du problème posé et de la demande (1), la pertinence et la qualité de la méthodologie (2), la qualité des intervenants (3), les caractéristiques et la réputation de la société (4) et enfin le coût (5).

EE Vous travaillez en pool entre la France et le Gabon. Le 15 novembre 2019, dans l'enceinte de l'ANPI, vous avez organisé à Libreville des assises sur le thème suivant : « Les enjeux du numérique, retours d'expérience ». Parrainée par le ministère de la Communication et de l'Économie numérique, cette manifestation a permis de développer huit thématiques. Quelles étaient-elles ? Peut-on observer une meilleure gouvernance du numérique et des projets associés au Gabon depuis votre passage ?

En effet, avec les sociétés françaises MNS Consulting et Alseo, nous avons coorganisé la 2^e édition des Assises du numérique. Je tiens à souligner au passage que ces conférences qui ont été financées en totalité par les organisateurs ont permis de réunir un collectif combiné de 70 experts pluridisciplinaires issus des secteurs privé et public. Cette 2^e édition a été l'occasion de présenter et partager l'expérience issue de huit thématiques : gouvernance des données ; gestion des données massives ; gouvernance de la mise en œuvre ; référentiels ; infrastructures infonuagiques (cloud) ; internet des objets (IoT) ; stratégie pour les

infrastructures critiques ; et enfin études de cas spécifiques de transformation numérique au niveau étatique et dans le secteur privé.

Dans un format particulier – à huis clos –, le collectif d'experts technique a débattu, échangé, proposé des solutions qui impactent le triptyque gouvernance, économie et société. L'objectif et le rôle des organisateurs n'étaient pas de faire de l'autopromotion, mais plutôt de jauger, de cerner le contexte dans lequel se développe le numérique au Gabon. Hormis les professionnels exerçant au Gabon dans notre domaine tels que Deloitte Gabon, EY Gabon ou Intégral, pour ne citer qu'eux, étaient également présents des experts techniques issus du secteur bancaire comme Ecobank Gabon, de celui des transports (Air France, Setrag), des agences gouvernementales (Arcep, Aninf, ANPI), les opérateurs STR, Airtel Gabon, la Caisse des dépôts et consignation (CDC), l'IAI, l'UOB, la Cnamgs, Oprag, le ministère de la Santé et le ministère de l'Intérieur. Liste non exhaustive.

Nous nous réjouissons que ces assises aient eu un impact sur la gouvernance et l'économie. En effet, la gouvernance a pris en compte certaines recommandations dans l'ordonnement des projets numériques et aussi dans la manière de les gérer. Il était important de faire le distinguo entre les acteurs qui installent et ceux qui font des études en amont, pour sortir de la relation juge et partie et de la position de monopole occupée par certaines entreprises de services numériques.

EE Ces assises ont mis en évidence que beaucoup d'administrations publiques travaillaient en vase clos. Ont-elles mutualisé leurs infrastructures depuis ?

Certaines administrations publiques ont commencé à la faire, je confirme. Par exemple, les régies financières ont mis en place des séries d'ateliers de réflexion afin de cerner et d'optimiser tous les processus métiers qui constituent une chaîne de valeur avérée pour une gouvernance plus performante, mais aussi pour améliorer la production de services collectifs non marchands. Cette chaîne de valeur, qui ne dépend pas seulement des régies financières, prend en compte les opérations macro-économiques des secteurs institutionnels telles que les opérations sur les biens et services qui décrivent l'origine des biens et services disponibles sur le marché national (PIB, production nationale et importations) et les utilisations qui en sont faites (consommation finale, investissements, dépenses publiques et exportations).

En effet, la mutualisation d'infrastructures n'a pas de sens si son utilisation est en silo. L'État fait ainsi la chasse

aux doublons et des regroupements sont en cours, avec pour objectif de produire de meilleurs services publics. Cela prend en compte les infrastructures numériques, car, *in fine*, l'État respecte des procédures administratives en « workflow » qui lui sont propres et sont nécessaires à son fonctionnement.

À titre d'exemple, une infrastructure numérique d'une entité gouvernementale dont le maintien est coûteux (Opex) doit démontrer un certain rendement sur l'économie ou/et la société. Dans le cas contraire, elle est identifiée comme centre de coûts, ce qui l'exclut de la chaîne de valeur.

Je terminerai sur ce point en disant qu'aujourd'hui, certaines administrations ont pris le parti d'aller vers des solutions numériques à très forte valeur ajoutée et génératrices de profit, tant sur le plan de la performance opérationnelle que celui des coûts ou des délais de livraison. C'est le cas du ministère de l'Intérieur, de la DGI, pour ne citer qu'eux, qui ont décidé de sortir d'une zone de confort traditionnelle pour aller vers des technologies qui mutualisent les opérations. Les résultats sont là, ils sont tangibles.

Par exemple, nous avons constaté que les dépenses sur les technologies innovantes garantissent la mutualisation, permettent un retour sur investissement en moins de deux ans et facilitent l'adhésion de multiples projets transverses. Il s'agit d'une efficacité avérée de la mutualisation.

EE Sur une échelle de 1 à 5, où se place le curseur de la dématérialisation du service public ?

Il est très difficile pour nous de positionner le curseur, car si la dématérialisation est souvent en place, des difficultés demeurent quant aux objectifs et périmètres fonctionnels entre le « front office » et le « back office ».

Nous avons souvent constaté que le front office – qui fait face aux usagers – n'est impliqué que tardivement. Cela entraîne des conséquences négatives sur le service, mais aussi sur le changement. Décider de dématérialiser tout ou partie un processus métier nécessite d'en connaître les avantages que pourra en tirer

Nous savons que depuis 2010, le Gabon a divisé par 10 le coût d'accès à internet et multiplié par plus de sept le nombre d'abonnés internet.

l'organisme, les gains qu'il pourra réaliser, et d'avoir la certitude que ce changement répondra aux besoins. Ces avantages doivent être partagés largement auprès des utilisateurs. Pour répondre à votre question, je mettrais 3 en termes de réussite projet et 2 en termes d'effectivité.

EE Quelles propositions êtes-vous en mesure de suggérer ? Celles-ci sont-elles réalisables ? Dans quels délais ? Par qui seront-elles financées ou finançables ?

Je pense que le numérique au Gabon dépend largement des efforts et des moyens mis en place par l'État. Il existe effectivement des opérateurs privés qui apportent leur contribution, mais ils en attendent davantage. Le privé doit être un contributeur actif sur les orientations consenties par l'État. Il est primordial de réviser la stratégie de développement numérique au moins tous les 2 ans et de l'adapter au fil de l'eau. Pour cela, l'urbanisation souhaitée des services numériques doit être faite en amont et présentée.

Ensuite, il faudrait extraire de cette urbanisation les secteurs ou administrations prioritaires qui jouent un rôle clé dans la chaîne de valeur du Gouvernement.

La transformation numérique nécessite par définition des usagers formés : pas de ville connectée et intelligente (« smart city ») sans intelligence citoyenne (smart citizen). Dans ce contexte, une attention particulière doit être portée aux publics fragiles : si le numérique peut constituer pour eux un fort levier d'insertion, pour l'instant, son développement accéléré a surtout tendance à accentuer leurs difficultés. Au Gabon, des difficultés subsistent principalement sur la valorisation et l'inclusion du numérique.

Ensuite, je dirais qu'il faudrait cibler les processus métiers qui ont besoin d'être revus et améliorés grâce au numérique. Ces processus sont à modéliser et présenter aux gouvernants avec la garantie d'avoir un impact. Pour être pragmatique, des études peuvent être faites en six mois pour réviser le cap et optimiser les décisions des gouvernants. Ces études doivent prendre en compte l'intervention du secteur privé. Je pense que les entreprises locales ou multinationales opérant au Gabon pourraient participer à ces études dans une démarche RSE. Si les études sont menées à bien, l'acquisition de biens (logiciels et matériels) n'est qu'un point de détail au sein d'une suite logique. Il ne s'agit pas de s'enfermer dans un bureau et de décider avec une société qui ne cerne pas le contexte, mais plutôt de fédérer en local les talents et les réflexions qui ont une expérience pays. Pour finir, le financement est présent et renforcé par les partenaires

Il faut rassurer les investisseurs et les acteurs du numérique en réorganisant profondément l'écosystème numérique, compartimenter les activités et les métiers afin de les annexer sur des agréments spécifiques.

historiques comme la BAD, le FMI, l'Union européenne, la France, l'Allemagne et le Japon.

EE Quel pourrait être le poids du numérique dans le PIB gabonais ?

Déjà, on s'accorde à dire que c'est un levier transversal essentiel à la transformation structurelle de la gouvernance, de l'économie et de la société gabonaise. Nous savons que depuis 2010, le Gabon a divisé par 10 le coût d'accès à internet et multiplié par plus de sept le nombre d'abonnés internet.

Dans le classement des Nations unies, établi par l'Union internationale des télécommunications (UIT), le Gabon a un taux de pénétration internet de 61,7 % et se classe comme le pays plus connecté d'Afrique, derrière la Tunisie. Selon le classement de la Banque mondiale, dans lequel le Maroc occupe la première place avec un taux de pénétration de 62 %, le Gabon est 10^e avec un taux de 50 % pour une population de 2,172 millions.

Selon le cabinet McKinsey, sur le continent africain, les revenus issus de la téléphonie mobile représentent 3,7 % du PIB, soit le triple de ceux des économies développées. La contribution d'internet au PIB africain est de 1,1 %. En prévision, l'accès à internet pourrait contribuer à hauteur de 300 mds de dollars au PIB africain d'ici à 2025, soit 5 à 6 % du PIB africain.

Indéniablement, le numérique est le secteur le plus dynamique au Gabon. En effet, l'impact de la stratégie du Gouvernement depuis 2010 a permis de créer plus de 2 500 emplois directs et plus de 25 000 emplois indirects. Tout confondu (internet, téléphonie mobile, infrastructures), le digital génère plus de 290 mds de F CFA, ce qui représente 5 % du PIB national. Le Gabon est leader, premier pays francophone connecté en Afrique centrale et de l'Ouest. À titre de comparaison, il s'agit de la même contribution que dans des pays comme la Suède, Taiwan ou le Royaume uni.

EE Le Gabon est l'un des pays les mieux équipés et dispose d'un puissant réseau numérique. Comment pourrait-il progresser ?

Je pense que les jalons essentiels sont en place. Cependant, la régulation, la souveraineté numérique, les cursus de formation et les débouchés doivent être développés.

Les données sont le carburant de l'économie numérique, le pétrole de l'internet, l'or noir des big data des données numériques. Se pose alors la question de savoir à qui appartiennent vraiment ces données et quel est leur statut juridique. Le sujet de la souveraineté est un levier important, source de projets impactant le PIB et l'écosystème. Il faut savoir qu'une infrastructure totalement exploitée à l'étranger ne génère aucun profit. Le Gabon doit être capable de développer une industrie de consommation et de services numériques.

Il faut rassurer les investisseurs et les acteurs du numérique en réorganisant profondément l'écosystème numérique, compartimenter les activités et les métiers afin de les annexer sur des agréments spécifiques. Un intégrateur est un intégrateur, s'il veut être formateur, vendeur d'équipement ou conseil, il doit le déclarer et se faire référencer auprès des organismes compétents. En France par exemple, cela s'adosse à une nomenclature d'activités et un code (NAF, APE). Un cercle vertueux est à portée de l'État puisqu'un référencement d'activités est générateur de revenus et qu'un écosystème normalisé est également générateur de développement et de profit.

EE Vous prévoyez l'organisation de prochaines assises en cette fin d'année. Quels en seront les sujets phares ?

Nous allons débattre sur l'e-inclusion ou inclusion numérique. Nous considérons que la notion de « fracture numérique » a permis de mettre en évidence « le fossé entre ceux qui utilisent les potentialités des technologies de l'information et de la communication (TIC) pour leurs besoins personnels ou professionnels et ceux qui ne sont pas en état de les exploiter faute de pouvoir accéder aux équipements ou faute de compétences ».

L'inclusion numérique ou « e-inclusion » est le processus qui vise à rendre le numérique accessible aux personnes en améliorant leurs conditions d'accès aux outils et en permettant l'acquisition des compétences qui leur sont nécessaires. L'e-inclusion permet de lutter contre la précarité numérique ●

INTERVIEW CROISÉE



AU PLUS PRÈS DES ÉQUIPES DES PROJETS DU PAT

Février 2020, les plus hautes autorités gabonaises créent 20 task-forces pour piloter le Plan d'accélération de la transformation (PAT) du pays d'ici 2023. Chacune de ces task-forces est gérée par un chef de projet en lien direct avec Yves Sylvain Moussavou, coordinateur et secrétaire exécutif du Conseil national du PAT, lui-même rattaché directement à la présidence gabonaise. Après avoir dressé le bilan global à mi-parcours dans notre édition précédente, nous nous sommes rapprochés de quatre responsables chargés notamment, de la formation professionnelle, de la relance des infrastructures, de la Baie des Rois et du projet d'industrialisation de la filière thonière. Une question commune à chacun de ces hauts responsables et d'autres, plus personnalisées, animent chaque sujet.

Question commune Échos de l'Éco : Messieurs, le 11 mars 2020, l'OMS déclarait que la propagation du coronavirus passait à l'état de pandémie. Cette date coïncide avec le tout début de la mise en place de vos services respectifs. En quoi et à quel niveau ce fléau a-t-il eu un impact sur vos prérogatives ?



Hans Landry Ivala,
directeur général de l'ONE

En ce qui concerne l'Office national de l'emploi (ONE), une semaine jour pour jour avant cette date, à savoir le mercredi 4 mars 2020, nous procédions à l'inauguration

1

de notre incubateur sis sur la commune d'Akanda et dénommé «La Maison de l'auto-entrepreneur», avec pour objectif de former 120 promoteurs par an.

Cette pandémie a conduit l'ONE à revoir ses ambitions en la matière à la baisse, et par la même occasion, à réduire de trois quarts le nombre de nouvelles inscriptions sur l'ensemble du réseau des antennes régionales.

Une réduction de moitié des offres d'emploi émises par les employeurs a été également constatée, due au fait que cette crise sanitaire s'est transformée en crise économique avec pour autre impact enregistré l'arrêt de 517 contrats favorisant l'amélioration de l'employabilité des jeunes au 11 mai 2020.

Toutefois, l'ONE a mis à profit cette période de baisse d'activité pour procéder aux travaux de réhabilitation et d'extension des locaux abritant son siège social au centre-ville de Libreville.

EE Monsieur Hans Landry Ivala, vous avez été nommé directeur général de l'ONE en 2016 et responsable de la task-force en qualité d'expert dans le domaine de l'employabilité et l'autonomisation des jeunes en 2021. Dans ce cadre, un nouveau code du travail fut entériné. Quelles en sont les grandes lignes à même d'inciter les sociétés privées à employer, voire à former des jeunes ? Quel est cet ambitieux programme d'accompagnement à l'emploi de 20 000 jeunes d'ici 2023 ? Où en êtes-vous ?

Pour répondre à votre question, la loi n° 022/2021 du 19 novembre 2021 portant sur le Code du travail en République gabonaise vient en effet renforcer l'apprentissage, rapprocher le monde de la formation professionnelle de celui de l'emploi, et favoriser l'insertion et la reconversion professionnelle à travers le contrat d'apprentissage, le contrat d'apprentissage insertion professionnelle ou en alternance, le contrat de professionnalisation et le contrat d'adaptation

professionnelle ou de reconversion professionnelle.

Avec les dispositifs d'auto-emploi mis en œuvre dans le réseau des incubateurs ayant bénéficié d'un soutien multiforme de l'État, ces contrats constituent les Programmes d'accompagnement à l'emploi (PAE) qui favorisent l'amélioration de l'employabilité des nationaux d'une part, et d'autre part, leur autonomisation.

Ce nouveau Code du travail fait obligation à toute entreprise exerçant au Gabon depuis au moins 3 ans et employant habituellement plus de 20 salariés, d'accueillir un nombre de jeunes correspondant au moins à 5 % de ses effectifs, au travers des différents PAE.

Le Code du travail prévoit que des avantages fiscaux et des exonérations sociales soient accordés aux entreprises dont le seuil d'accueil excède les 5 %.

Les PAE permettent aux entreprises de bâtir des parcours de professionnalisation des

jeunes qui en bénéficient avec une grande flexibilité, tant au niveau des formalités administratives que des coûts inhérents à leur mise en œuvre. Ils permettent notamment sur un poste donné d'observer, à coût compétitif, 2 voire 3 jeunes pendant une période de six mois minimum et d'un an au maximum avant d'envisager un recrutement définitif.

Ce gage de flexibilité est la clé de voûte de la stratégie de vulgarisation des PAE auprès des employeurs, tous secteurs d'activités confondus, pour atteindre l'objectif des 20 000 jeunes qui doivent en bénéficier d'ici au 31 décembre 2023.

Du 1^{er} janvier 2021 au 30 avril 2022, 3 142 jeunes Gabonais ont bénéficié d'un PAE. Ils sont répartis comme suit : 2 155 en contrat d'apprentissage jeunesse, 265 en contrat de professionnalisation, 315 en contrat d'adaptation professionnelle, 100 en formation adaptation des agripreneurs financée par la Banque mondiale dans le cadre du Projet de développement des compétences et

de l'employabilité (Prodece), 10 stages en entreprise pour jeunes, 50 formations adaptation pour jeunes financées par la Banque africaine de développement dans le cadre du projet de Renforcement des capacités pour l'employabilité des jeunes et l'amélioration de la protection sociale (Rcejps) et 247 autoentrepreneurs formés.

En outre, des partenariats tels que celui signé avec la société Olam Palm Gabon visant quelques milliers de récolteurs et les nouveaux partenariats envisagés dans le secteur forestier depuis l'implantation de l'ONE à Koulamoutou, proche du bassin forestier de Lastourville, permettront d'augmenter significativement le nombre de bénéficiaires des PAE.

En définitive, dans le cadre de la matérialisation des activités de la task-force « Programme de facilitation de l'accès à l'emploi », Madame le ministre chargé de l'Emploi, en sa qualité de chef de file, m'a instruit d'élaborer des projets de textes d'application du Code du travail afin d'accélérer la mise en œuvre des PAE.

EE Quel bilan global dressez-vous à ce jour ? Quel est le taux de chômage par tranche d'âge ? Quel est le nombre de jeunes inscrits dans les registres de l'ONE ? Quelles solutions préconisez-vous pour enrayer ce fléau ?

L'un des objectifs majeurs de la task-force « Programme de facilitation de l'accès à l'emploi » est le nombre de jeunes qui doivent bénéficier d'un PAE dans le cadre du Plan d'accélération de la transformation. Comme je l'ai démontré plus haut, les résultats sont encourageants, notamment du fait des fruits produits par le levier tant attendu du nouveau Code du travail.

En termes de bilan à mi-parcours, je peux retenir quelques faits marquants : l'entrée en vigueur du nouveau Code du travail, l'adoption de la loi portant réorganisation de l'Office national de l'emploi, l'ouverture de l'antenne régionale de l'Ogooué-Lolo, l'affectation de fonctionnaires à l'ONE pour pallier le déficit en ressources humaines de cet organisme, le lancement du site officiel de publication des offres d'emploi en République gabonaise, dénommé « Diandza », et le lancement de la première cohorte du projet « un Taxi, un Emploi, un Avenir ». Au-delà de ces faits marquants, le 26 avril dernier, en présence des équipes de la Direction générale de l'égalité des chances, j'ai validé le portail internet dynamique et l'application métier de l'ONE développés dans le cadre du Prodece, qui permettront de dématérialiser tous les services liés au rapprochement entre l'offre et la demande d'emploi.

S'agissant du taux de chômage, l'indisponibilité de statistiques récentes sur l'emploi demeure une préoccupation pour les décideurs. Aussi, les seuls chiffres actuels remontent à l'enquête nationale sur l'emploi et le chômage (Enec) réalisée en 2010 avec l'appui de la Banque africaine de développement (BAD).

Sur la base de cette enquête, le taux de chômage a été évalué à 20,4% pour une population active de 494 183 personnes, soit en valeur absolue 100 813 chômeurs. Selon la même enquête, le taux de chômage décroît avec l'âge. Ainsi, le chômage affecte 35,7% des actifs de 15 à 24 ans, 25,9% des actifs de 25 à 34 ans, 16,17% des actifs de 35 à 44 ans, et 13,9% des 45 ans et plus.

Concernant le nombre de jeunes inscrits à l'ONE, il faut noter que depuis l'ouverture de l'ONE en 1994 et jusqu'en 2013, la question de l'employabilité des jeunes ne se posait pas avec acuité et par conséquent, l'analyse statistique ne se faisait pas par tranche d'âge. La base de données actuelle de l'ONE indique que sur 99 028 demandeurs d'emploi enregistrés entre 2013 et 2021, 84 227 sont des jeunes de 16 à 35 ans, soit 85% du nombre total d'inscrits.

Pour répondre à votre question relative aux solutions préconisées pour endiguer le chômage, permettez-moi de vous faire un bref rappel du contexte actuel du marché de l'emploi.

Depuis la chute vertigineuse des cours de pétrole enclenchée en fin 2014, de nombreux emplois ont été perdus consécutivement à la baisse d'activité dans le secteur pétrolier et ses branches connexes, entraînant des dommages collatéraux dans les autres secteurs de l'économie nationale.

Par ailleurs, afin de permettre une maîtrise optimale de l'évolution de la masse salariale de l'État et une meilleure gestion des ressources humaines, le Gouvernement a gelé tout recrutement dans la fonction publique et dans les établissements publics depuis le second semestre 2017.

Ce déséquilibre entre l'offre et la demande d'emploi s'est aggravé avec la crise sanitaire mondiale liée à la pandémie de covid-19.

Au regard de ce qui précède et des nouveaux défis du marché de l'emploi, le président de la

Le projet « un Taxi, un Emploi, un Avenir » est une opportunité supplémentaire offerte aux compatriotes pour faciliter leur insertion professionnelle.



République a initié la réforme de l'organisme national de gestion de l'emploi en renforçant ses missions.

Par ailleurs, les nouveaux contrats de travail contenus dans le Code du travail, l'amélioration du cadre des affaires, la diversification de notre économie et la réforme de la formation professionnelle sont autant d'éléments qui viendront réduire significativement le taux de chômage dans notre pays.

EE Concernant l'autonomisation des jeunes, vous avez lancé une opération baptisée « un Taxi, un Emploi, un Avenir ». Quel en est le principe et quels sont les résultats obtenus ?

Je crois fermement qu'une des solutions pour lutter efficacement contre le chômage est l'auto-emploi. C'est dans ce cadre que s'inscrit le projet « un Taxi, un Emploi, un Avenir » qui est une opportunité supplémentaire offerte aux compatriotes pour faciliter leur insertion professionnelle à travers leur autonomisation.

Face à la réticence des établissements bancaires à accorder les financements aux promoteurs et en particulier aux jeunes en absence d'assises financières et de garanties solides, l'option retenue par l'Office national de l'emploi est de s'appuyer sur son fonds de garantie dénommé « Fonds ONE-Entreprendre » pour contracter le crédit à la place des jeunes et de mettre à leur disposition des véhicules neufs à usage de taxi.

Cette approche permet facilement aux établissements bancaires de financer le projet sur une période de quatre ans.

Pour permettre à l'ONE de rembourser le prêt sur une période de quatre ans, chaque chauffeur de taxi devra verser, chaque jour excepté le dimanche, une recette journalière auprès de l'établissement bancaire auprès duquel le crédit a été contracté. La

Ce projet vise un objectif d'au moins quatre-vingt-dix taxis d'ici à 2023

somme journalière est de 24 000 F CFA décomposée comme suit : 22 000 F CFA pour couvrir toutes les charges d'exploitation, y compris le remboursement du crédit, et 2 000 F CFA pour la prise en charge du coût mensuel du superviseur qui assure le suivi de dix chauffeurs.

En résumé, les bénéficiaires deviendront propriétaires d'un premier véhicule au bout de 4 ans et l'ONE se tiendra à leur côté pour l'acquisition d'un véhicule supplémentaire tous les 2 ans, avec la création subséquente de nouveaux emplois.

Ce projet vise un objectif d'au moins quatre-vingt-dix taxis d'ici à 2023. À ce jour, dix compatriotes ont bénéficié chacun d'un véhicule remis par Madame le Premier ministre, chef du Gouvernement, le 7 avril 2022. Au moins, quarante véhicules supplémentaires seront acquis d'ici au 30 septembre 2022, dix par l'ONE via notre partenaire financier EDG et trente avec le concours de la Comilog.

EE Avec la Banque mondiale, vous avez lancé un projet de développement des compétences et de l'employabilité appelé Prodece. Ce programme était destiné à former 6 500 jeunes en 5 ans. Quels en sont les résultats ?

L'État gabonais a obtenu, en effet, de la part de la Banque internationale pour la reconstruction et le développement (BIRD), un prêt pour financer le Prodece.

Le Prodece comprend trois composantes : extension de l'offre de formation et développement des compétences dans les secteurs porteurs de

croissance ; amélioration de l'employabilité, insertion des jeunes et promotion de l'entrepreneuriat, renforcement des capacités institutionnelles et gestion du projet. L'Office national de l'emploi a été désigné comme agence d'exécution de la composante 2.

Cet objectif de 6 500 a été revu à la hausse à 6 700, à savoir 2 400 pour la sous-composante 2.1 relative au programme de formation par l'apprentissage dual et 4 300 pour la sous-composante 2.2 relative aux programmes de stages en entreprise (3 800) et de formation-adaptation (500).

La mise en œuvre de ces deux sous-composantes a permis d'enregistrer les résultats suivants : 2 218 jeunes en apprentissage dual, soit 92,41% parmi lesquels 244 ont été insérés, 3 949 jeunes en stage, soit 104% dont 812 insérés, et 223 jeunes en formation-adaptation, soit 44,6% pour 75 insérés. Pour un objectif de départ de 6 700, ce sont 6 390 jeunes qui ont bénéficié des programmes financés dans le cadre du Prodece, soit un taux de 95,37%.

Il est à noter que les placements en apprentissage dual et en formation adaptation ont été interrompus du fait de la restructuration de ce projet et donc de la restriction des lignes budgétaires y afférentes.

Par ailleurs, dans le cadre de la sous-composante 2.3 relative à la promotion de l'entrepreneuriat, 560 jeunes issus des sous-composantes 2.1 et 2.2 ont été formés et 146 d'entre eux installés sur un objectif de 275, soit 53%. La mise en œuvre de cette sous-composante se poursuit.



Koumba Kombila, chef de projet structuration de la filière thonière

2

du Gabon, vous avez été désigné naturellement en qualité d'expert pour la task-force dans le but de structurer la filière thonière. Pour ce faire, vous avez réhabilité les locaux de Sifrigab, qui appartiennent au patrimoine de l'État. Cette structure est-elle opérationnelle ? Quel en est le potentiel ?

Effectivement, je travaille depuis près de 20 ans dans le domaine, j'ai eu le privilège d'exercer quasiment dans tous les corps de métier de cette filière. D'abord au lancement de l'usine Sifrigab en 2005, où j'ai occupé des responsabilités importantes pendant près de 10 ans, tant dans la transformation que dans la gestion des navires. Ensuite en 2015, le président de la République m'a fait confiance en me nommant à ses côtés afin de mettre en œuvre la vision Gabon bleu et de gérer durablement nos écosystèmes et nos ressources halieutiques.

L'ambition du Gouvernement est de capitaliser les expériences du passé pour faire du Gabon un poids lourd du thon dans le golfe de Guinée. Même si l'usine est une pièce maîtresse de ce dispositif, il est primordial de créer un climat des affaires propice à l'investissement dans ce secteur qui, de surcroît, est concurrentiel. Nous nous devons d'être compétitifs. C'est à cette condition que nous pourrions créer un écosystème favorable à l'accueil des navires et à leur maintenance, au débarquement des captures et enfin à la transformation du thon.

L'infrastructure Sifrigab, propriété du Gabon, est parfaitement opérationnelle. Pour le confirmer,



nous avons mené deux audits, l'un sur l'infrastructure et l'autre sur la chaîne de transformation. Il y a certes des travaux de maintenance à faire, mais rien qui compromette la mise en route de l'usine. Ces audits nous ont également permis de confirmer le potentiel de traitement qui est de 10 000 tonnes de thon par an.

EE Consécutivement à l'étude du plan prévisionnel, quelles sont les perspectives industrielles, commerciales et économiques ? Combien d'emplois prévus ? Quelles formations ? Quels sont les accords signés, avec qui ?

Notre stratégie de développement sur 10 ans se fera en deux phases. Tout d'abord l'opérationnalisation totale de Sifrigab à l'horizon 2023, qui traitera à terme 10 000 tonnes de thon par an et permettra ainsi de créer 1 000 emplois directs et 3 000 emplois indirects.

Dans un deuxième temps, il est prévu de construire une nouvelle usine et des chambres froides dans l'enceinte du New Owendo Port (NOIP). Le renforcement des infrastructures de stockage et de transformation va consacrer notre pays comme un acteur majeur du thon sur le continent. Cette deuxième phase créera 3 000 emplois directs et 9 000 emplois indirects, avec un chiffre d'affaires prévisionnel de 100 mds de F CFA. Cette filière est pourvoyeuse d'emplois et les métiers exercés sont nombreux et variés. Ils vont des manutentionnaires aux ingénieurs agroalimentaires en passant par l'électromécanique. Les services ne sont pas non plus en reste avec l'assistance aux navires.

En février 2021, le Gabon a signé avec l'Union européenne un « accord de partenariat de pêche durable » qui prévoit notamment le débarquement de 30 % des captures pêchées au Gabon. Dans le même élan, le Gouvernement organisera en juillet de cette année un forum dédié aux investisseurs

de la filière. Trois d'entre eux ont déjà clairement manifesté leur intérêt.

EE Le Gabon est-il possesseur de sa propre flotte de bateaux de pêche ?

En avril 2019, le Gabon a procédé à l'ouverture officielle du registre international gabonais des navires, destiné à l'immatriculation des navires du monde sous juridiction gabonaise. C'est donc l'acte de figurer au registre international gabonais et de battre le pavillon de notre pays qui fait de lui un navire de pêche gabonais. Je tiens à faire cette nuance auprès des lecteurs, afin qu'ils ne pensent pas que l'État gabonais est propriétaire de navires. Donc oui, nous avons bien une flotte de chalutiers battant pavillon gabonais. En revanche, nous n'avons pas encore de navire de pêche au thon gabonais. Mais cela ne saurait tarder, car certains armateurs ont manifesté leur volonté de figurer au registre international de notre pays.

À ce jour, nous avons peu de spécialistes de ce domaine au Gabon, nous avons donc dû faire appel à des expertises externes pour relancer les activités de l'usine. Le passage à l'état de pandémie a quasiment bloqué les échanges au niveau global. Nous avons donc eu beaucoup de mal à acheminer nos experts jusqu'au Gabon.

EE Monsieur Koumba Kombila, vous travaillez à la conception et à la coordination de la politique de la mer, pour la protection du milieu, la valorisation des ressources marines, à la gestion intégrée et concertée des activités liées à la mer et au littoral. Par cette fonction menée au sein de la présidence de la République



Pierre Mounanga, conseiller spécial chargé de missions du président de la République

3

un point sur l'avancée des travaux de la Transgabonaise ?

Le projet de la Transgabonaise est un projet routier phare impulsé par le chef de l'État, et mis en œuvre par le gouvernement gabonais dans le cadre d'un partenariat public-privé signé en octobre 2019 entre l'État et la Société autoroutière du Gabon (SAG).

Les travaux de ce chantier, long d'environ 828 km, ont démarré par la section routière la plus fréquentée, c'est-à-dire le tronçon PK24-PK105 (Nsilé) de la route nationale 1. Particulièrement dégradé, ce tronçon draine en effet à lui seul près de 80 % du trafic des véhicules circulant sur l'axe Libreville - Franceville.

Après appel d'offres, ces travaux ont été confiés à l'entreprise internationale Afcons Infrastructures qui, aujourd'hui, est mobilisée sur trois fronts : entre le PK24 et Ntoun, tronçon qui sera élargi en 2x2 voies (deux voies de circulation dans les deux sens), le tronçon PK50-PK75, nouvellement bitumé à plus de 50 % à



l'heure actuelle, et le tronçon PK95-PK105, où l'entreprise est à pied d'œuvre pour la réalisation des ouvrages de canalisation des eaux avant d'entamer les travaux de bitumage.

La section PK24-PK105 (81 km) de la route nationale 1 devrait donc être livrée d'ici la fin de l'année 2022 et l'élargissement entre le PK24 et Ntoun devrait l'être au cours du premier trimestre 2023.

En ce qui concerne les phases suivantes du projet, le recru-

tement par appel d'offres des entreprises de construction routière est en cours. Il est ainsi prévu de démarrer parallèlement ces différentes phases, avec en priorité les travaux de réhabilitation de la section Nsilé-Ndjolé-Bifoun (119 km) dès juillet 2022, et ceux du tronçon Franceville-Mikouyi (204 km), au cours du troisième trimestre de l'année en cours.

Le projet de la Transgabonaise est donc en pleine

phase d'accélération, après les quelques ralentissements que nous avons connus en 2020 et 2021, liés d'une part à la crise sanitaire due à la pandémie de covid-19 et d'autre part aux opérations de déplacement d'environ 1 200 personnes situées dans l'emprise du projet et aujourd'hui compensées financièrement par l'État, selon les standards internationaux, pour assurer leur réinstallation.

EE Monsieur Pierre Mounanga, vous êtes chargé d'étudier et de veiller à la réalisation du renforcement de la capacité d'accueil et à la qualité du réseau routier national. Pouvez-vous nous faire

EE Où en est ce projet de la réalisation de la bretelle d'accès à l'aéroport qui permettra aussi un accès direct à Akanda, permettant ainsi d'éviter les embouteillages de l'accès à la Sablière ? Pouvez-vous nous confirmer que cet ouvrage est financièrement assuré par Olam ? Êtes-vous chargé des estimations du coût des expropriations ? Ces travaux ont-ils fait l'objet d'un appel d'offres ? Quelle est la société de travaux publics lauréate de marché ?

Le projet de construction de la bretelle d'accès au nouvel aéroport international de Libreville, qui reliera le nord du Grand Libreville au rond-point du Camp de Gaulle par une route d'environ 6 km en 2x3 voies (trois voies par sens de circulation), est également un projet prioritaire du PAT.

Les études d'avant-projet, qui ont permis de déterminer le tracé optimal de la route, sont aujourd'hui achevées et les dernières négociations sont en cours avec l'entreprise de construction routière présélectionnée sur la base d'un appel d'offres. Le nom de cette entreprise sera très prochainement rendu public. Le démarrage des travaux est prévu pour juin 2022.

Ce projet d'infrastructures est le fruit d'un partenariat public-privé (PPP) entre l'État gabonais et Gsez Airport (groupe Arise). Dans le cadre de ce PPP, Gsez Airport, concessionnaire de l'aéroport international Léon Mba de Libreville, s'est en effet engagé à financer et à construire un nouveau terminal sur le site actuel de l'aéroport ainsi que la bretelle d'accès au nouvel aéroport international de Libreville.

Les estimations liées au coût des expropriations et de la réinstallation des populations identifiées dans l'emprise du projet sont actuellement réalisées par un cabinet international spécialisé, en partenariat avec l'Anuttcc. Livrées au cours de ce mois, ces évaluations nous permettront de déterminer les compensations à verser aux populations concernées, qui seront entièrement indemnisées.

EE La construction du bassin versant de Nzenzeng-Ayong a été considérée comme réceptionnée en novembre dernier. Lancé en 2012, son aménagement était censé offrir une belle bouffée d'oxygène aux habitants de ce quartier en proie à des inondations récurrentes, mais les mêmes problèmes persistent. Comment l'expliquer ? Quels sont les projets pour venir à bout de cet ouvrage ?

Le nouveau canal en béton d'un linéaire de 2,3 km allant de l'échangeur de Nzenzeng-Ayong au pont de la Nouvelle Cité et inauguré en novembre 2021 par Mme le Premier ministre, chef du gouvernement, permet en effet de drainer les eaux pluviales du bassin versant de Nzenzeng-Ayong.

Cet ouvrage a permis de réduire considérablement les épisodes d'inondations dans ce quartier très densément peuplé.

Aujourd'hui, pour juguler complètement le phénomène d'inondation dans cette zone, il reste à réaliser la jonction du canal nouvellement construit avec le bras de mer situé à 1,7 km du pont de la Nouvelle Cité. Cela permettra de capter les eaux de pluie tout le long de l'ouvrage et de les déverser

dans la mer, exutoire final. Ce canal de 1,7 km servirait également à capter les eaux drainées par le canal en construction du bassin versant de Terre Nouvelle, pour les faire aboutir au même bras de mer.

À ce stade, les évaluations du bâti situé dans l'emprise du canal à réaliser ont été réalisées. La prochaine étape sera d'indemniser et de réinstaller les populations touchées avant la démolition du cadre bâti. La libération de l'emprise permettra alors de lancer les travaux définitifs d'élargissement et d'aménagement du canal jusqu'au bras de mer. Ce projet est d'ores et déjà inscrit au titre du PAT dans les priorités du ministère des Travaux publics, de l'Équipement et des Infrastructures pour l'année 2022.



4

Toussaint Nkouma, responsable de la construction de la Baie des Rois

Je vous remercie de l'honneur que vous me faites de pouvoir échanger avec vous sur l'important projet urbain qu'est la « Baie des Rois ».

Avant de répondre à votre question, permettez-moi d'apporter les précisions suivantes : je suis le responsable de la task-force « Relance des chantiers immobiliers à l'arrêt », dont le ministre-chef de file est le ministre de l'Habitat et de l'Urbanisme. Cette task-force a pour objectif de redynamiser le secteur de la construction et de l'immobilier.

Parmi les chantiers à relancer, comptent ceux de la Société nationale immobilière (SNI), de la Caisse des dépôts et de consignation (CDC) et du Fonds gabonais d'investissement stratégique (FGIS), notamment le projet de la Baie des Rois.

En effet, la gestion du projet de la Baie des Rois est assurée par la société d'aménagement Façade maritime du Champ triomphal (FMCT) créée en 2015. Cette entreprise est une filiale du FGIS.

Sur le plan institutionnel, un comité de pilotage du projet de la Baie des Rois a été créé par arrêté n° 0516/PM du 9 juillet 2021. Ce comité de pilotage a pour mission de coordonner et de suivre la mise en œuvre du projet de la Baie des Rois, il comprend : un représentant du FGIS – président ; un représentant de la présidence de la République – membre ; un représentant du Premier ministre – membre ; un représentant du ministère chargé de l'Économie – membre ; un représentant du ministère chargé des Travaux publics – membre ; un représentant du ministère chargé de la Promotion des investissements – membre ; le chef de projet de la task-force « Relance des chantiers immobiliers » – membre ; un représentant de l'Anuttcc – membre ; un représentant de FMCT – membre.

Les différentes task-forces ont été mises en place par le Gouvernement en février 2020. Comme pour toutes les activités du pays, voire à l'échelle internationale, la task-force « Relance des chantiers immobiliers à l'arrêt » a fortement subi l'impact de cette pandémie, notamment dans le cadre des échanges avec les différents partenaires : de nombreux contrats de partenariats n'ont pu être finalisés. Les travaux ont connu beaucoup de retard dans la fourniture des matériels et équipements importés.

EE Monsieur Toussaint Nkouma, parallèlement à vos fonctions de président du conseil d'administration du Faner (Fonds autonome national d'entretien routier), vous êtes nommé responsable de la construction de la Baie des Rois parmi les experts de la task-force. Le 16 mars, le ministre de l'Habitat et de l'Urbanisme a annoncé qu'une partie du chantier de la Baie des Rois sera livrée en août 2022. De quelle partie s'agit-il ?



Pour répondre à votre question, il me plaît de confirmer qu'il s'agit de deux lots de travaux dont la livraison est prévue en août 2022 : la promenade nord du front de mer, soit 1,2 km d'espaces publics avec kiosques commerciaux, jardins parcours sportifs, etc., et la station d'épuration pour les eaux usées qui permettra de traiter les eaux usées avant rejet dans la nature.

EE Quels sont les problèmes relatifs aux retards cumulés de la livraison de la Baie des Rois qui font couler tellement d'encre ? Pour y faire face, quels sont vos conseils et suggestions ?

Tout d'abord, il convient de rappeler qu'un projet urbain de cette dimension se développe sur plusieurs années. Trois phases sont prévues sur la Baie des Rois : le remblaiement sur la mer en phase 1 ; la viabilisation des terrains en phase 2 ; et le développement immobilier en phase 3.

À ce jour, un quart du projet a été viabilisé (12 ha face à l'hôpital J. Ebori). Il est prêt à la construction d'immeubles. Les phases 1 et 2

ont été portées par la FMCT. La phase 3 doit être portée essentiellement par le secteur privé, notamment des promoteurs immobiliers.

Le retard constaté est dû à un facteur majeur : la crise immobilière qui a freiné les investisseurs privés depuis plus de trois ans. Le projet connaît de meilleurs résultats du fait de la relance de l'économie gabonaise. En effet, des dispositions spécifiques ont été mises en

œuvre afin de contacter des partenaires privilégiés pour accompagner le financement des projets immobiliers.

Ces contacts ont permis des développements immobiliers avec des partenaires locaux et internationaux. Il paraît important de préciser qu'une stratégie de communication est mise en place. Elle vise à informer et sensibiliser le grand public quant aux avancées des travaux.



EE Quels sont les ambitieux projets envisagés sur ce site et dans quelles mesures leur réalisation répond-elle au respect des mesures écologiques ?

Là aussi, il faut préciser que le projet répond aux objectifs de développement durable tels que définis par l'Onu.

Les bâtiments développés sur la Baie des Rois sont écoresponsables et ont reçu une certification environnementale (Edge). Cette certification est un système de certification

des bâtiments écologiques mis en place par la Société financière internationale et visant à faciliter la conception et la certification de bâtiments économes en ressources et sans émission de carbone.

La construction d'un bâtiment de bureaux de 4 000 m² a débuté en avril 2022 et le démarrage d'un second bâtiment de 6 000 m² est prévu pour septembre 2022.

Le projet de la Baie de Rois comporte plusieurs volets ambitieux dont certains sont

en cours de développement : la construction d'un port de plaisance, livraison 2023 ; la construction d'un centre hôtelier et centre de conférences, démarrage des travaux en 2023 ; la construction d'un centre commercial d'environ 20 000 m² (études en cours) ; le développement d'un pôle santé (études en cours) ; le développement de plusieurs bureaux et appartements (études en cours).

Conçu comme un pôle attractif pour rehausser le profil de Libreville en tant que capitale

régionale, le projet de la Baie des Rois est destiné à devenir la vitrine du Gabon. La réalisation de la Baie des Rois répond aux exigences d'une ville durable et les projets répondent également au respect des mesures écologiques. Pour certains projets, les travaux de construction sont réalisés avec des structures en bois local.

EE Qui sont les maîtres d'œuvre de ce gigantesque chantier ? Quels sont les atouts qui leur ont permis de remporter ces marchés ?

Il existe plusieurs maîtres d'œuvre et plusieurs entreprises qui sont intervenues depuis 2016, date à laquelle le FGIS a repris le projet par le biais de sa filiale FMCT. Nous pouvons citer, parmi d'autres : Egis, Cotexa, Inge-rop, Study, Deloitte et les entreprises CFHEC, Colas, Seteg, EcoWood... Leurs atouts premiers sont l'expertise technique et environnementale exigée sur ce type de projets et le respect du cahier des charges de la Baie des Rois.



Madame Célestine Ba Oguewa, chef de projet de la task-force opérationnalisation des établissements publics de formation professionnelle et assimilés.

tion du Plan d'accélération et de transformation (PAT), le chef de l'État a réaffirmé cette volonté sans cesse croissante par la création de plusieurs task-forces chargées d'accélérer la cadence des projets du PAT, sous la conduite de Madame le Premier ministre, Rose Christine Ossouka Raponda.

Par arrêté n° 00229/PM du 22 mars 2022 portant nomination des chefs de projets de la task-force des réformes du PAT, j'ai été confirmé, chef de projet de la task-force « Opérationnalisation des établissements publics de formation professionnelle et assimilés », dont la mission consistait essentiellement à l'ouverture des centres de formation professionnelle.

EE Madame Célestine Ba Oguewa, votre rôle initial consiste à accroître la capacité d'accueil et de diversifier l'offre de formation professionnelle pour répondre aux besoins en main-d'œuvre qualifiée des secteurs économiques clés. Quels sont les secteurs qui souffrent particulièrement de ce manque de qualification ?

De prime abord, mon rôle consiste à augmenter les capacités d'accueil des établissements et de diversifier l'offre de formation professionnelle pour répondre aux besoins en main-d'œuvre qualifiée de notre économie. Les secteurs clés qui manquent particulièrement de qualification en main-d'œuvre sont ceux identifiés dans le PAT. Il s'agit notamment de la forêt, du tourisme, les TIC, des transports et de la logistique, et enfin de l'agriculture.

Ces insuffisances se ressentent à plusieurs niveaux de qualification professionnelle favorisant ainsi l'inadéquation formation-emploi et partant le taux de chômage, particulièrement chez les jeunes.

L'objectif de la réforme de la formation professionnelle est de favoriser l'insertion professionnelle des apprenants et le développement des compétences adapté aux besoins des secteurs cités ci-dessus.



Aussi, pour atteindre cet objectif, la task-force a notamment pour mission de mobiliser l'ensemble des moyens humains, pédagogiques et matériels nécessaires à l'opérationnalisation des établissements en cours de construction, de réhabilitation ou en extension. Toutefois, il y a lieu d'indiquer que cette vision du chef de l'État ne perdurera que s'il est mis en place un système de gouvernance des établissements concernés impliquant tous les acteurs de la formation professionnelle (apprenants, formateurs, secteur privé et société civile).

EE Pourquoi le terme de formation n'est-il pas intimement lié à l'apprentissage ou à l'alternance ?

Si si, le terme apprentissage est intimement lié à la formation dans nos établissements quand bien même l'alternance sur laquelle repose l'apprentissage est encore faiblement pratiquée. Mais le processus est en cours. Je vous informe que depuis le 17 février 2016, il existe un décret relatif à la mise en œuvre de l'apprentissage comportant deux formes d'éducation alternée associant la formation au cœur de l'entreprise et dans la structure de formation professionnelle. Les concertations sectorielles avec les opérateurs économiques sont permanentes au sein de la Chambre des métiers.

Vous voulez savoir s'il y a eu des études ? Je réponds par l'affirmative, car nous avons clôturé l'année dernière un projet sur l'apprentissage dual mis en œuvre par l'Office national de l'emploi (ONE) dont les conclusions sont encourageantes puisqu'ayant touché plus de 2 500 jeunes sur la base de ces résultats, la pérennisation de l'apprentissage à travers le maillage de tous les établissements de formation et la reconnaissance d'un statut particulier au maître-artisan ou tuteur sont en cours.

EE Quels sont vos principaux partenaires dans la réalisation de votre mission ?

Les principaux partenaires de la task-force sont notamment les administrations centrales transversales intervenant dans la matérialisation de ces missions (formation professionnelle, enseignement technique, budget, comptabilité publique, dette, infrastructures et équipements, urbanisme et cadastre, ONE, Agence nationale des bourses, l'Agence nationale de la formation et de l'enseignement).

Nous avons également les partenaires au développement qui accompagnent le Gabon dans ce défi. Il s'agit de la Banque africaine de développement et de la Banque mondiale, à travers les projets Prodece et Rcejps, d'Exim bank, dont les res-

ponsables d'unité sont membres de la task-force, ainsi que de la Confédération patronale du Gabon.

EE Quelles sont les principales réalisations dans votre secteur ?

Pour ce qui est des centres de formation professionnelle, on en dénombre seize, dont six nouveaux. Parmi les nouveaux comptent les centres internationaux multisectoriels d'enseignement professionnel de Nkok, Mvengué et Ntchen-gué. Les deux premiers sont déjà ouverts et opérationnels. Ainsi, quatre nouveaux centres sont disponibles et dix autres en cours de réhabilitation et d'extension, ainsi que onze lycées techniques. Cinquante-cinq curricula et programmes de formation ont été validés. Cent-soixante-et-onze formateurs et conseillers pédagogiques sont disponibles.

EE Quelles sont les problématiques réelles que vous rencontrez et qui constituent un frein au développement de votre mission ?

Les principales problématiques que nous rencontrons sont l'exécution des travaux pendant que les établissements fonctionnent ; la forte pluviométrie des deux dernières années ; les difficultés liées à la livraison des chantiers dans les délais contractuels. Toutefois, le taux de réalisation est globalement satisfaisant •

En effet, la déclaration de l'OMS du passage du virus de la covid-19 à une pandémie mondiale a eu un impact important sur nos prérogatives. Il s'agit notamment des mesures restrictives qui ont retardé le démarrage des chantiers et du retard de livraison des équipements et autres matériels de construction à cause de la crise du fret maritime et de la fermeture des frontières.

Permettez-moi de mieux vous situer le contexte avant d'aborder les questions que nous allons évoquer lors de notre entretien.

Depuis les états généraux de l'éducation, de la recherche et de l'adéquation formation-emploi organisés les 17 et 18 mai 2010, le président de la République s'était fortement engagé à réformer le système éducatif du Gabon afin qu'il devienne une référence capable de former les Gabonais et les Gabonaises nécessaires pour répondre aux besoins en main-d'œuvre qualifiée des secteurs économiques clés.

Le 17 août 2018, lors de son discours à la nation, il a confirmé son engagement et sa détermination par la création d'une task-force sur l'éducation. En janvier 2021, lors de l'adop-



LA BANCASSURANCE

POUR TOUS VOS BESOINS EN ASSURANCE

Améliorez la résilience de votre entreprise

- Bénéficiez de solutions d'assurance complètes pour votre entreprise
- Protégez votre personnel, vos locaux, vos biens, vos équipements et davantage, avec les meilleurs assureurs

Pour des couvertures d'assurance sur mesure et à prix compétitifs, rendez-vous sur ecobank.com/bancassurance

ecobank.com

Ecobank
La Banque Panafricaine

TORCHAGE

144 MILLIARDS DE M³ DE GAZ BRÛLÉS EN PURE PERTE EN 2021

Dix pays sont responsables des trois quarts du volume mondial de gaz torchés, tandis que l'élimination du torchage et des émissions de méthane est cruciale pour la transition énergétique.

Les progrès en faveur de la réduction du torchage dans le monde ont stagné au cours de la dernière décennie, alerte un nouveau rapport publié par le Partenariat mondial pour la réduction des gaz torchés (GGFR) de la Banque mondiale. Cette pratique industrielle consistant à brûler en pure perte l'excédent de gaz naturel résultant de la production pétrolière a généré l'émission de près de 400 millions de tonnes d'équivalent carbone (eqCO₂) en 2021, venant ainsi souligner l'urgence d'accélérer la décarbonation des économies.

Selon les données satellitaires compilées et analysées pour le *Rapport de suivi mondial 2022* du GGFR, 144 milliards de mètres cubes (m³) de gaz ont été brûlés à la torche dans les installations d'exploration et d'exploitation pétrolières et gazières l'année dernière. Dix pays ont été responsables des trois quarts du volume mondial de gaz torchés en 2021. Parmi eux, la Russie, l'Iraq, l'Iran, les États-Unis, le Venezuela, l'Algérie et le Nigéria figurent invariablement aux sept premiers rangs de ce classement depuis dix ans.

« Le changement climatique est l'un des plus grands défis du développement de notre temps. Pour atténuer les dérèglements du climat, il est indispensable de mettre fin au torchage, une pratique polluante et source de gaspillage, et de décarboner la production de pétrole et de gaz tout en accélérant la transition vers une énergie plus propre », explique Demetrios Papathanasiou, directeur mondial du pôle énergie et industries extractives à la Banque mondiale.

Le brûlage des gaz dans les torchères est le résultat de contraintes économiques et de marché, mais aussi d'un manque de volonté politique et de réglementations effectives. Cette pratique rejette des polluants dans l'atmosphère et, selon les estimations du GGFR, elle a été à l'origine en 2021 de l'émission de 361 millions de tonnes de dioxyde de carbone, de 39 millions de tonnes d'eqCO₂, sous forme de méthane et de noir de carbone, ce qui en fait un facteur important du réchauffement planétaire.

Si l'année 2021, marquée par la pandémie de covid-19, s'est révé-

lée globalement décevante sur le front de la réduction du torchage dans le monde, on observe des tendances prometteuses dans plusieurs pays. Le GGFR constate ainsi que les États-Unis ont été le seul des dix pays en tête du classement des pays émetteurs de gaz torchés à avoir réussi à réduire les volumes de gaz brûlé tout en augmentant la production d'hydrocarbures au cours de la dernière décennie : le volume de gaz torché par baril de pétrole produit a été réduit de 46 %. Dans un rapport complémentaire consacré aux réglementations sur le torchage et le rejet de gaz associés à la production pétrolière, le GGFR se penche sur les politiques mises en place dans 21 pays et met en évidence les stratégies efficaces pour réduire les émissions. De nombreux pays ont su prendre des initiatives en vue de réduire la pratique du torchage.

Grâce à l'application rigoureuse de ses réglementations, conjuguée à des incitations du marché qui favorisent la récupération du gaz, le Kazakhstan est parvenu à faire baisser son volume de gaz torchés de 4 mmc en 2012 à 1,5 mmc en 2021 (en valeur absolue), affichant ainsi la plus forte réduction sur cette période dans le monde.

De même, la Colombie a enregistré une baisse de 1 à 0,3 mmc entre 2012 et 2021, à la faveur d'un marché bien établi pour la valorisation du gaz local et de réglementations strictes qui interdisent toute déperdition des gaz résiduels.



« De nombreux pays producteurs de pétrole ont déjà mis en place des politiques visant à réduire le torchage et le rejet des gaz, mais toutes les approches ne se sont pas avérées efficaces », note Zubin Bamji, responsable du GGFR à la Banque mondiale. « Notre nouveau travail d'examen et d'analyse des réglementations aidera les gouvernements à élaborer les politiques les mieux adaptées à leur situation particulière, afin de contribuer à notre objectif collectif : mettre fin aux activités systématiques de brûlage et de rejet de gaz d'ici 2030. »

Le Partenariat mondial pour la réduction des gaz torchés (GGFR) est un fonds fiduciaire et une coalition de gouvernements, de compagnies pétrolières et d'organisations multilatérales qui s'efforcent d'éliminer le brûlage systématique de gaz à la torche sur les sites de production pétrolière du monde entier. Le GGFR aide à la recherche de solutions pour remédier aux multiples obs-

tacles techniques, économiques et réglementaires auxquels se heurtent les efforts de réduction du torchage. Le partenariat promeut également l'élimination de cette pratique en mobilisant des engagements en faveur de l'initiative Zero Routine Flaring by 2030 (ZRF). À ce jour, 87 États et entreprises ont adhéré à l'initiative ZRF. Le GGFR, en collaboration avec la NOAA, agence américaine chargée de l'étude de l'océan et de l'atmosphère, et le Payne Institute de la Colorado School of Mines, a produit des estimations sur les volumes de gaz torchés sur la base d'observations recueillies par deux satellites lancés en 2012 et 2017. Leurs capteurs de dernière génération détectent les rayonnements infrarouges de la chaleur émise par les installations d'exploration et d'exploitation pétrolières et gazières •

Source : Banque mondiale

Les Échos de l'Eco

echosdeleco.com

Votre Mensuel

CE N'EST PAS QU'UN JOURNAL

AUTRES ACTIVITÉS



ORGANISATION D'ÉVÉNEMENTS

Prise en charge de la conception, des préparatifs et de l'organisation matérielle et logistique (forums, séminaires, inaugurations...) dans le cadre de prestations de service à l'attention des particuliers et/ou des professionnels.

RÉALISATION AUDIOVISUELLE

La production audiovisuelle, la conception, la réalisation, le tournage d'un clip vidéo, d'une publicité, d'un reportage, d'un webinaire... avec les moyens techniques appropriés : caméras, drones...



RÉALISATION ET ANIMATION DE WEBINAIRE

Ces réunions collectives directes via internet facilitent le travail collaboratif entre différents interlocuteurs. Ce moyen interactif est aujourd'hui un processus d'organisation de réunion qui permet un gain de temps et qui limite les coûts de déplacements.



CRÉATION GRAPHIQUE ET IMPRESSION NUMÉRIQUE

Conception et impression de tous types de supports de communication : plaquette, flyers, affiches, carte de visite, bloc note, magazine, brochure, etc.

+241 (0) 62 18 77 18

contact@echosdeleco.com

144 - Floria 2 - Libreville Gabon

STARTUPPER DE L'ANNÉE

3^e édition - 2022

Julia
NYAMA BOUSSOUGOU

PRODUCTION DE BIOCHAR GRÂCE
AUX DÉCHETS BIODÉGRADABLES

Paul
AGBO ALOGUI LAVOULA

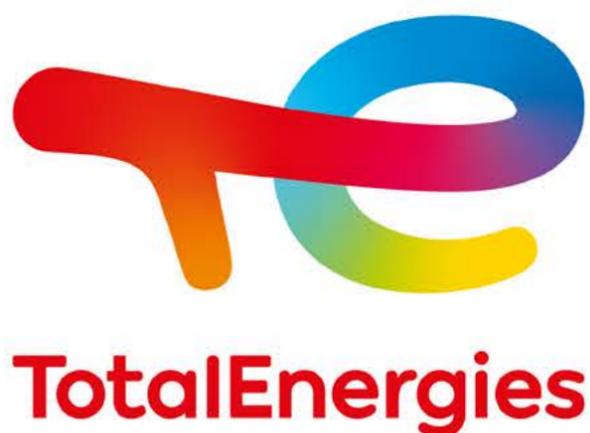
FABRICATION DE MATÉRIAUX BTP À PARTIR
DU RECYCLAGE DE PLASTIQUES ET VERRES

Chrystopher
SECKY MOUKONGHO

PRODUCTION D'ÉLECTRICITÉ
ET/OU D'ADDUCTION D'EAU GRÂCE
À L'ÉNERGIE SOLAIRE



Découvrez
les projets sur



TotalEnergies

The logo consists of a stylized 'TE' monogram where the 'T' is red and orange, and the 'E' is blue, green, and yellow. Below it, the word 'TotalEnergies' is written in a bold, red, sans-serif font.

startupper.totalenergies.com

INTERVIEW DE MONSIEUR CHRISTIAN MAGNI, DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA SETRAG

SETRAG : DES RÉSULTATS À LA HAUTEUR DE LA DYNAMIQUE ENGAGÉE EN 2021

La Société d'exploitation du Transgabonais affiche son bilan 2021 et s'engage dans 2022 avec sérénité. Comment pourrait-il en être autrement alors que le chiffre d'affaires de 86,5 milliards de F CFA marque une hausse de 5 % par rapport à 2020, deuxième année de la pandémie de covid-19 ? Cette ligne de chemin de fer (est-il utile de le rappeler) est essentielle à l'économie gabonaise. En 2021, la Setrag a transporté 226 976 voyageurs, 9,8 millions de tonnes de marchandises et de matières premières, dont 90 % de la production de manganèse, le fret du bois, ceci sans compter les hydrocarbures. À la lecture de ces résultats, la pandémie semble avoir eu peu d'impact sur la Setrag. Autre fait notable cette année : l'entrée de Meridiam à hauteur de 40 % du capital en septembre 2021. C'est un expert du chemin de fer qui a intégré la Setrag. Il amène avec lui son expertise et de nouveaux moyens de modernisation et de sécurisation au Transgabonais. Nous sommes allés à la rencontre de Monsieur Christian Magni pour recevoir davantage de détails.

Par Anne-Marie Jobin

EE Monsieur Magni, tous les curseurs sont à la hausse à la Setrag. S'il ne s'agit pas seulement de l'heureux impact du progrès de l'activité de Comilog comment expliquez-vous cette croissance ?

Le premier facteur à l'origine de cette performance est l'amélioration enregistrée en matière de sécurité au travail. Le TF2, qui est l'unité d'évaluation du Groupe, est un indicateur de mesure du taux de fréquence de survenue des accidents de travail. En 2020, le TF2 était de 4,7 soit l'un des moins bons du groupe Eramet. En 2021, grâce à la présence des managers sur le terrain, au suivi rigoureux des actions mises en place, au renforcement des organisations et à la mise en place d'outils de management de la sécurité, parmi lesquels la bienveillance partagée, la Setrag a amélioré son TF2 à 1, préservant ainsi la vie de ses collaborateurs.

S'agissant du transport de passagers, nous constatons une augmentation, avec plus de 220 000 voyageurs. Ces deux dernières années, notre mission de désenclavement des populations a fortement subi l'impact de la pandémie de la covid-19. En 2021, nous avons connu une amélioration consécutive à la décision gouvernementale de reprise de la circulation des trains de voyageurs avec 50 % des capacités, compte tenu du maintien du plan de riposte et de lutte contre la pandémie. La Setrag dispose d'une capacité de transport de 330 000 voyageurs par an.

Concernant le transport de marchandises, le transport de conteneurs a été stimulé par des investissements importants : mise en place d'un hub de stockage à Lastourville ; création à Owendo d'une nouvelle plateforme d'une capacité de stockage de 400 conteneurs contre 200 auparavant, soit une augmentation de 100 % ; acquisition de 20 wagons plats pour renforcer l'offre à la clientèle. Un effort supplémentaire a été consenti en matière de logistique, par l'achat d'engins de manutention. Ainsi, le temps de cycles des wagons de transport de conteneurs s'est amélioré, le trafic s'est fluidifié et les opérations terminales sont mieux maîtrisées.



Ces investissements ont occasionné la création de près de 20 emplois directs et indirects.

Le transport des hydrocarbures a progressé de 15 % grâce à l'investissement consenti pour l'augmentation de capacité, par la location de 46 tank-tainers auprès d'une entreprise sud-africaine. Dans cet élan, la Setrag a développé une ingénierie interne, avec le soutien de certaines entreprises de la place, pour fabriquer des citernes dans nos ateliers. Fruits d'une expertise interne, ces wagons d'une capacité de 70 m³ ont été homologués par l'Aganor avant leur mise en circulation. Ils font désormais partie intégrante du parc et contribuent aux belles performances de la Setrag et des entreprises installées le long de la ligne.

En matière de transport de produits miniers, la forte croissance du volume intègre les performances des entreprises minières NGM de Franceville, NGM Okondja et Citic de Ndjolé.

EE Sur le bilan 2021, quelle est la répartition en pourcentage des différents volumes de transport des matières premières opérés par la Setrag ?

Voici les chiffres du fret pour 2021 : le volume total transporté est de 9 790 905 tonnes, dont 8 998 057 tonnes de minerai (92 %), 349 275 tonnes de grumes (4 %), 83 177 tonnes

d'hydrocarbures (1 %), 131 262 tonnes de conteneurs (1 %) et 145 664 tonnes de marchandises diverses (1 %).

EE Concernant le transport des passagers, nous n'ignorons pas les mécontentements dus aux retards et autres problématiques rencontrées. Comment les expliquer ?

Les retards observés de l'ensemble des trains, et en particulier des trains de voyageurs, sont une réalité difficile à laquelle la Setrag est confrontée du fait des travaux très importants en cours sur la ligne. En 2017, nous avons lancé un programme de rénovation de la voie d'une durée de 7 ans pour faire face à un niveau de dégradation important observé par la Setrag concessionnaire et l'État propriétaire. Pour rappel, en 2005, la signature de la convention de concession a conduit à la mise en place d'un programme de maintenance de 10 ans. En 2015, le constat a démontré que les travaux engagés n'avaient pas suffi à résorber le déficit antérieurement accumulé. Fort de ce qui précède d'une part, et des projections de développement du trafic minier et autres du Gouvernement d'autre part, la Setrag et l'État se sont engagés ensemble pour le financement d'un vaste programme de remise à niveau de la voie, le PRN.

La particularité du chemin de fer gabonais est qu'il dispose d'une voie unique, ce qui rend son exploitation particulièrement délicate. Cette difficulté, ainsi que l'augmentation des volumes des opérateurs économiques, les travaux de maintenance, de renouvellement de la voie, les incidents récurrents liés à la fatigue du rail, les zones instables et la dégradation rapide des traverses en bois du fait des conditions climatiques sont des facteurs prépondérants qui influent inéluctablement sur les temps de parcours des trains de voyageurs. Le temps de parcours moyen est ainsi passé de 12 h en 2012 à 15 h hors incident de voie à ce jour. La priorité absolue de circulation est donnée aux trains de voyageurs. Cependant, la circulation en voie unique nécessite des stationnements des trains de voyageurs dans certaines gares pour effectuer des croisements indispensables à la régulation du trafic. Lors de la survenue d'incidents de voie, les trains de voyageurs peuvent connaître des stationnements prolongés dans certaines gares afin de permettre l'intervention des équipes techniques pour les réparations de la voie. De ce fait, nous avons dû intégrer une certaine flexibilité dans les horaires des trains qui sont régulièrement réaménagés au départ et à l'arrivée, modifications qui sont régulièrement communiquées aux voyageurs par voie d'affichage et dans les points d'informations en gare, par des SMS adressés aux voyageurs, sur nos réseaux sociaux et via notre centre d'appel. Les travaux du PRN en cours permettront une amélioration des temps de parcours des trains de voyageurs à compter de 2024.

EE Dans la précédente édition des Échos de l'Éco, le syndicat des forestiers nous informait et déplorait le manque de disponibilité sur les rails pour transporter leurs grumes. Comment s'articulent les priorités vis-à-vis des exploitants des matières premières, qu'il s'agisse du minerai, du pétrole, du bois, etc. ?

Le transport du bois connaît les mêmes difficultés que tous les types de trains roulant sur la ligne unique du Transgabonais. Afin de faire face à un

parc de locomotives vieillissantes, un plan d'acquisition de six locomotives neuves a été lancé : les livraisons sont programmées en deux étapes, courant décembre 2022 et en mars 2023. Ces locomotives de grande capacité de traction permettront de transporter plus de 50 wagons par rotation, contre une capacité actuelle de 35 wagons. La Setrag entretient une relation de proximité avec tous ses clients forestiers et organise des rencontres périodiques pour suivre l'évolution du transport par produit et échanger sur les contraintes opérationnelles.

À la différence des clients forestiers, dont le transport est effectué par la Setrag, les clients miniers sont des opérateurs ferroviaires et, à ce titre, sont propriétaires de leurs matériels composés de locomotives et de wagons. La Setrag assure la mise à disposition de sillons pour la circulation des trains. Ceci permet d'expliquer leur autonomie et leurs performances.

EE Concernant les travaux de réhabilitation des voies, nous sommes en mesure de constater une avancée considérable, notamment en ce qui concerne la pose des traverses. La Setrag accuse un retard bien légitime au regard de l'ampleur de l'ouvrage. Où en êtes-vous en termes de kilomètres de changement des anciens rails, de pose des nouveaux ? Quand pensez-vous signer la fin du chantier pour passer au simple entretien de la voie ?

Le programme de remise à niveau de la voie a subi l'impact de divers facteurs, dont certains ont été évoqués plus haut, auxquels il faut ajouter des contraintes techniques (particulièrement sur les zones dites instables) et celles liées à l'arrêt des travaux du fait des difficultés d'approvisionnement auprès des fournisseurs internationaux, du fait de la pandémie de covid-19. À ce jour, l'usine de Booué a produit environ 444 000 traverses en béton depuis le début du programme en 2017, un linéaire global de 188 km de renouvellement de la voie ballastée a été réalisé en traverses béton et nous démarrons la pose de 180 km de rails 60 kg, plus adaptés que l'actuel, entre Owendo et Ndjolé. Ce programme intègre également la modernisation du système d'exploitation des trains avec le système automatique de pilotage « Train control system TCS » adossé à un système de communication dédié, le Tetra. Après déploiement complet, ce système permettra de piloter l'ensemble des trains du réseau à partir du centre de gestion situé à Owendo. 2024 est l'année cible d'achèvement de ce programme.

EE Le budget de base est estimé à 333 m^{ds} de FCFA. Sera-t-il respecté ou dépassé ?

Le budget global de 333 m^{ds} FCFA du PRN a fait l'objet d'ajustements avec la signature de l'avenant 3 à la convention de concession.

Cet avenant 3 marque l'entrée au capital de Meridiam et de l'État gabonais, portant les parts à hauteur de 51% pour Comilog, 40% pour Meridiam et 9% pour l'État. Dans une première phase, un investissement additionnel d'apport de Setrag & Meridiam de 30 m^{ds} de FCFA intègre une étude d'augmentation de capacités de transports du chemin de fer et pour atteindre 129 m^{ds} au terme du programme de rénovation. Ces investissements ont pour objectif d'évoluer dans un premier temps vers 19 millions de tonnes transportées, contre les 14 tonnes actuelles, et de se stabiliser à 29 millions de tonnes afin de soutenir le programme de diversification de l'économie décidé par le Gouvernement et consigné dans le cadre du programme gouvernemental d'accélération de la transformation (PAT).

EE En 2021, plusieurs programmes d'investissement ont été lancés. Ils seront développés autour de trois axes : l'éducation, la santé et l'appui aux communautés. Nous souhaiterions en savoir davantage. Pouvez-vous développer ?

La prise en compte des préoccupations des populations vivant à proximité des emprises ferroviaires est une priorité pour l'entreprise et le groupe Eramet. Ainsi, la Setrag a mis en place une stratégie d'investissement communautaire adossée à la feuille de route RSE d'Eramet, avec pour axes d'interventions : l'éducation, la santé et le soutien aux communautés. Dans le cadre de la santé, nous assurons quotidiennement des consultations gratuites pour les riverains du chemin de fer dans nos infirmeries installées tout le long des 648 km de la voie. Nous avons également mené une campagne de dépistage des cancers féminins dans les 5 provinces traversées par le chemin de fer. Une campagne de consultations ophtalmologiques gratuites avec distributions de lunettes a été organisée pour plus de 1 000 patients de la commune de Ntoun. Nous avons remis un don de matériel médical pour l'ouverture de l'infirmerie du lycée d'Akournam pour la prise en charge de plus de 3 000 élèves de la commune d'Owendo et sommes engagés dans le projet de construction d'un hôpital à Booué, en collaboration avec le ministère de la Santé, pour un investissement de plus de 1 m^d de FCFA.

Dans le cadre de notre soutien à l'éducation dans les zones traversées, nous avons distribué 5 400 kits scolaires aux élèves des écoles primaires le long de la voie ferrée et avons construit 2 salles de classe à Booué. Nous assurons aussi l'adduction d'eau dans certains établissements scolaires de la ligne et avons mis en œuvre la construction de clôtures de sécurité pour des éta-

blissements scolaires. Enfin, nous avons financé les études doctorales en France d'un étudiant qui est devenu enseignant à l'université de Masuku. En ce qui concerne l'appui aux communautés, 180 commerçantes du marché d'Akournam dans la commune d'Owendo ont reçu un soutien financier de la Setrag ; 6 familles impactées par les projets de l'entreprise ont bénéficié de nouveaux logements, des formations sur l'autonomisation des femmes ont été financées et des sensibilisations sur les violences domestiques et basées sur le genre régulièrement organisées.

EE L'accent mis sur le volet de la RSE, notamment en termes de sécurité au travail de vos collaborateurs et de vos sous-traitants, est de plus en plus appuyé. Quels sont les résultats de vos efforts, y compris sur le plan environnemental, de la gestion des déchets, de la pollution, etc. ? À ce sujet, comment sensibiliser vos personnels et les usagers, qu'ils soient industriels ou autres ?

Les questions environnementales sont aussi au cœur des préoccupations de notre entreprise. En effet, notre politique de lutte contre la pollution est un sujet d'attention particulière. Des aires de collectes, de prétraitement et de stockage des huiles usées et des déchets sont aménagées à Owendo. Un train dénommé « train vert » a été aménagé pour assurer le ramassage et le transport des déchets recyclables de toutes les gares vers Owendo. La Setrag a signé des partenariats avec des entreprises locales de valorisation de ces déchets pour en assurer le recyclage. A Booué, sous le contrôle du ministère de l'Environnement, une déchèterie a été mise en place après la réalisation d'une étude d'impact environnemental et le feu vert

de la DGPEN pour son exploitation. Destinée aux populations environnantes des bases vie et aux salariés, elle recueille les déchets collectés dans des bacs avec abri poubelles disposés par la Setrag. Un service de ramassage vers la déchèterie est aussi assuré par nos soins.

EE Vous travaillez en étroite relation avec l'ANPN, notamment pour la problématique et la préservation des éléphants. Quels sont les projets et actions pour atteindre vos objectifs communs ?

La préservation de la biodiversité et des espèces protégées est un impératif pour la Setrag, la survenue des heurts avec des éléphants et autres animaux est une difficulté à laquelle nous sommes régulièrement confrontés. Pour atténuer cette situation, nous avons entrepris la signature d'une convention avec l'ANPN afin de financer une étude qui permettra de déterminer les solutions ou mesures d'atténuation envisageables.

EE Où en êtes-vous de la digitalisation du Transgabonais ?

Pour soutenir l'économie nationale, la Setrag souhaite se positionner parmi les chemins de fer de classe mondiale. Pour y parvenir, nous avons entamé une profonde mutation vers la transformation numérique. Plusieurs projets ont été lancés et certains sont désormais implémentés dans tous les secteurs de notre activité. Nous pouvons citer : TCS, Alloco, Qualrail, les drones d'inspection des ouvrages d'art, l'enregistrement des paramètres de la géométrie de la voie par engin informatisé, le Tetra, les simulateurs de formation de conduite de dernière génération pour les conducteurs de train – dont le Gabon est le premier à être équipé dans la sous-région –, et un centre de psychologie appliquée unique en Afrique.

LE CENTRE DE PSYCHOLOGIE APPLIQUÉE DE SETRAG : UNE PREMIÈRE EN AFRIQUE

Spécialisée dans l'édition et la digitalisation des tests psychotechniques, une psychologue australienne a formé durant quelques semaines des agents de Setrag dans l'optique de permettre aux futurs formateurs d'utiliser un outil administratif de nouvelle génération : la psychologie appliquée. Christian Magni, directeur général de Setrag, a donné son quitus pour cet investissement ambitieux.

S'appliquant par un ensemble de tests psychotechniques variés, cette science est destinée à évaluer des facultés telles que la logique ou l'exercice de la mémoire. La Setrag compte donc exploiter ces techniques afin de mesurer les capacités cognitives des candidats, notamment à travers des tests d'aptitude psychométriques qui permettent d'aborder le comportement, la personnalité ou encore l'intelligence émotionnelle de ces derniers.

Ces nouvelles techniques permettent ainsi un recrutement plus efficace dans la sélection des candidats et dans l'attribution des postes. L'objectif étant de combiner capital humain et capital technique de sorte à stimuler de manière qualitative la productivité des agents : telle est la mission de monsieur Jean-Robert Avatoli, directeur des ressources humaines.

Il convient de rappeler que le Gabon est le premier pays africain à se doter d'un centre de psychologie appliquée avec des outils de dernière génération, grâce à l'apport de la Setrag – société citoyenne au service du développement social et économique du pays ●

EE Qu'en est-il de la formation indispensable de vos équipes pour qu'elles se familiarisent avec l'ensemble de ces nouveaux process ?

Une attention particulière et un investissement important ont été mis en place pour la modernisation du centre de formation de Franceville. Avec une capacité d'accueil de 100 étudiants, il est soutenu par un partenariat pédagogique signé avec l'IFF (Institut de formation ferroviaire) du Maroc qui permet le « partage » d'experts qui

viennent au Gabon et le déplacement des agents de la Setrag vers le Maroc pour y suivre des formations. Le CFPF (Centre de formation et de perfectionnement de Franceville) dispose de matériels didactiques numériques et modernes (tableaux interactifs, cours par visio, etc.). Dans un avenir proche, par l'entremise de la Setrag, le Gabon contribuera à la formation des cheminots de l'Afrique avec l'ouverture de notre centre aux apprenants et professionnels des chemins de fer du continent ●

JOURNÉE NATIONALE DE LA FEMME À SETRAG HONNEUR AUX CHEMINOTES

La célébration de journée nationale de la femme à la Setrag a connu un engouement particulier avec l'organisation d'une « Journée de la cheminote en pagne » et d'un concours « Foulard attaché ». Un exercice célébré le long de la voie ferrée, lequel a suscité une liesse populaire auprès de la gent féminine en service dans cette entreprise.

Elles étaient très nombreuses, ce vendredi 22 avril, à se regrouper à la salle polyvalente qui jouxte la cantine des travailleurs. Les femmes cheminotes sont venues célébrer la journée nationale de la femme en différé. Cette première initiative se tient deux années après le confinement lié à la pandémie de covid-19.

Présidées par le directeur général de la Setrag, Christian Magni, ces retrouvailles entre cheminotes comprenaient notamment un concours sur le foulard attaché et un repas.

Dans son propos liminaire, le directeur général a exprimé la joie qui l'habitait en cet instant, et ce malgré le dur labeur qui est le leur pour satisfaire une clientèle plus que jamais exigeante. Au sujet du concours du « meilleur foulard attaché », le numéro un de la Setrag a déclaré qu'en définitive, il n'y aurait pas de perdantes.

Pour sa part, Josiane Kinga Delalain, présidente de l'Association des femmes du chemin de fer gabonais (AFCG), a souhaité une bonne journée nationale de la femme à ses consœurs, non sans avoir demandé une minute de silence pour le repos des âmes de tous les défunts cheminots.

Après ces adresses, les choses sérieuses ont débuté par la mise en place du jury composé de six membres devant statuer sur la sélection du meilleur foulard attaché. Un concours qui a enregistré la



participation de 27 candidates. Au terme de celui-ci, ce sont mesdames Marlyse Nguema, Darla Mindzombo et Marie Madeleine Okogo qui ont remporté les trois premiers prix.

Les autres participantes ont également reçu des lots bien mérités.

Très contentes de ces instants de gaité, les femmes cheminotes se sont séparées après un copieux repas offert par la direction générale en se donnant rendez-vous à la fête des mères ●

REPORTAGE

GREENPLY, SOCIÉTÉ LEADER DE FABRIQUE DE FEUILLES DE PLACAGE DE Nkok

Greenply, principale entreprise d'usine de feuilles de placage de Nkok. Créée en 1990 et cotée dans les deux institutions boursières principales d'Inde (BSE & NSE), la société Greenply, s'est installée au Gabon en 2016, dans la zone économique de Nkok.

Par Anne-Marie Jobin



Grumes d'okoumé

Greenply est la plus grande entreprise d'infrastructures intérieures en Inde. L'entreprise est impliquée principalement dans la production de contre-plaqué, de bois lamellé, de feuilles de placage et d'autres produits de panneaux.

Pour répondre à son besoin croissant de placage de parement, cette société rejoint le Gabon, crée sa propre structure de droit gabonais et industrialise ce secteur, avec pour objectif premier de répondre aux besoins de la maison mère tout en répon-

dant à ceux, croissants, de l'Asie du Sud-Est. La production étant destinée à l'exportation, les conditions privilégiées offertes par la Zerp de Nkok avaient tout pour séduire cet investisseur.

Le succès ne s'est pas fait attendre. M. Indraneel Bhan ne joue pas sur les mots et affiche clairement sa position d'homme d'affaires en confirmant qu'il est PDG d'une société commerciale et non d'une ONG. Les besoins du marché international ne lui ont pas échappé. Après avoir investi dans l'achat de 9,5 ha de terrain, il construit

une première usine puis une autre, juste à côté. Cette dernière produit désormais des feuilles de placage pour les marchés européens. De la production totale de l'entreprise, l'Europe achète 80 % des placages fabriqués dans les installations de l'entreprise. Alors que 26 000 m³ sont sortis de l'usine en 2017, les deux usines produisent aujourd'hui 66 000 m³ de feuilles de placage.

Greenply a été la première entreprise de la Zerp de Nkok à se conformer aux obligations commerciales du bois du RBUE (Règlement UE

995/2010 Bois) et a également été la première entreprise à obtenir le FSC COC dans la zone. La qualité et la rapidité d'exécution des commandes importantes, mois après mois, lui ont permis de devenir un leader du marché et de compter comme un acteur économique de haut niveau dans le secteur du bois.

Mais ce succès s'est vite confronté à une réalité : il y a des difficultés pour que la matière première réponde à la demande, les usines de production sont quasiment saturées. Greenply manque d'okoumé, ce bois si populaire pour le placage. Les grumes lui sont vendues par Gsez et d'autres bûcherons. Greenply achète 10 000 à 12 000 m³/mois pour l'usine de Nkok. Des problèmes logistiques, notamment de transport, pèsent sur l'étude. Ainsi, en juillet 2021, en pleine pandémie, Greenply s'intéresse à une usine désaffectée à Ikolo, près de Lambaréné, dans le but de se rapprocher de la source de matière première.

Séduit par le potentiel de fabrication grâce aux équipements déjà sur place, Greenply dit avoir loué cette usine et investi dans cette unité, à une condition : bénéficier des mêmes avantages économiques que ceux offerts dans la Zerp de Nkok. Le 1^{er} décembre 2021, ces conditions sont acceptées par le Gouvernement et la signature officielle est ratifiée. Grâce à ce nouveau



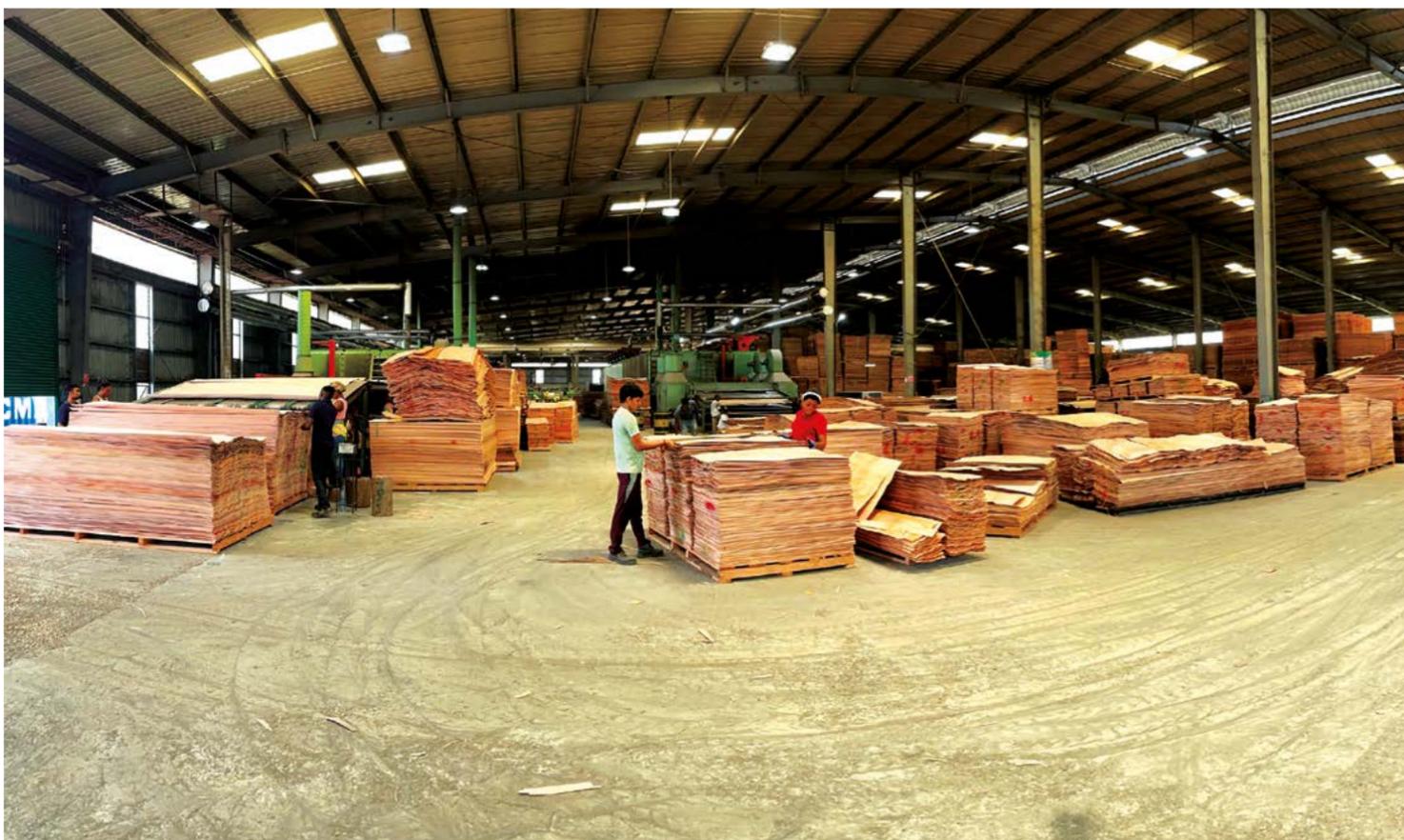
Monsieur Indraneel Bhan, directeur général Greenply Gabon

site, Greenply peut acheter chaque mois 8 000 m³ supplémentaires de Gsez et d'autres forêts certifiées. Début 2022, Greenply a expédié ses 1^{ers} conteneurs depuis cette usine de production.

La politique de M. Indraneel Bhan est conforme à son étude économique et morale, et il nous l'explique : « Greenply a besoin de plus de matières premières pour produire et répondre à une demande croissante. Le bois fourni par les sociétés forestières et Gsez ne suffit plus. Afin d'être moins dépendants du fournisseur de grumes, nous souhaitons investir dans une concession forestière de 200 000 hectares, que nous exploiterons nous-mêmes. Nous avons soumis le projet et un plan d'aménagement forestier tenant compte des avantages socio-économiques et commerciaux et sommes en discussion avec notre ministère de tutelle ».

Il a déclaré en outre que l'entreprise est intéressée par une croissance inclusive pour l'économie. Les participants et bienfaiteurs étant la population locale, l'État et l'entreprise. Les créations d'emplois, la transformation supplémentaire du bois, conduiront à plus d'opportunités et à une plus grande rentrée de devises qui est le besoin de l'heure.

La société est ouverte aux opportunités d'investissement dans ses fonds propres pour soutenir la croissance et la diversification dans le secteur du bois. Le Gabon présente une opportunité unique d'investissement, et rester attaché à cette conviction à long terme sera toujours bénéfique pour les investisseurs sérieux. Greenply Gabon SA l'a prouvé •



Vue panoramique de l'usine de fabrication

SOBRA'WOMEN

Courageuse

Battante

Authentique

Inspirante

Responsable

SOYEZ UNE SOURCE

D'INSPIRATION EN TOUT TEMPS



www.sobraga.net

JOURNÉE
DE LA FEMME
GABONAISE

17
AVRIL

VOL APRÈS VOL, NOUS ROUVRONS LE CIEL.

DÈS LE 3 JUIN
7 VOLS/SEMAINE
AU DÉPART DE LIBREVILLE.



AIRFRANCE 